Vendredi 26 Janvier 1917 (Edition P. L. G.) N° 389 — DIX CENTIMES LE NUMERO (AUJOURD'HUI SIX PAGES) — 33me Année — N° 25

LE MESSAGER DE BRUXELLES

ABONNEMENTS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays et au bureau du journal
45, RUE MARCHÉ-AUX-POULETS

Directeur : Florent Delmotte — Rédacteur en chef : Charles Desbonnets

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
45, Rue du Marché-aux-Poulets, 45 —o— BRUXELLES

BUREAU A LIEGE
14, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 14
S'adresser ce qui concerne les provinces de Liège-Namur et Luxembourg)

COMMUNIQUES

ALLEMAND

Berlin, 24 janvier, soir. — Des attaques allemandes des deux côtés de l'Aa ont arraché aux Russes un territoire considérable. Jusqu'à présent, 1,500 prisonniers ont été faits.

Berlin, 24 janvier. — En complément de l'information officielle relative au combat qui s'est livré le 23 janvier, au lever du jour, entre un détachement de nos torpilleurs et des forces maritimes légères anglaises, on donne les détails suivants :

Dès le début du combat, qui s'est déroulé pendant l'obscurité, le pont de commandement du navire « V-69 » a été touché en plein. Le projectile a tué le capitaine de corvette Max Schutz — commandant de la flottille qui, depuis le début de la guerre, avait rempli ce poste avec prestige et succès — ainsi que deux autres officiers et quelques hommes ; il a, en outre, avarié le gouvernail, ce qui a provoqué une collision avec un autre navire. Le « V-69 » est alors entré, fortement endommagé et sans être inquiété par l'ennemi, dans le port néerlandais d'Ymuiden.

Le navire éperonné par le « V-69 » a continué, malgré ses avaries, à prendre part au combat et, au cours de celui-ci a sérieusement endommagé un contre-torpilleur anglais en l'éperonnant ; ce dernier a été vu plus tard, par nos aviateurs-éclaireurs, alors qu'il sombrait.

Bien que sa vitesse fût devenue moins grande par suite du double éperonnage, notre torpilleur a réussi, sans être inquiété par l'ennemi, a atteindre son point d'appui allemand.

Au cours du combat, un troisième navire allemand, trompé par l'obscurité, a perdu contact avec nos autres unités, il a rencontré de nombreux contre-torpilleurs ennemis, les a attaqués sans hésiter et a coulé, au moyen d'une torpille lancée de très près, un grand contre-torpilleur ennemi.

En présence de la supériorité des forces ennemies, le torpilleur a cessé le combat et est entré sain et sauf dans son port d'attache, sans avoir été le moins du monde inquiété par l'ennemi.

Berlin, 26 janvier. (Officiel de midi).

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Armées du prince héritier Ruprecht de Bavière :

En Artois, entre l'Ancre et la Somme et au front de l'Aisne l'activité combattive de l'artillerie et des lance-mines s'est accrue par moments. A plusieurs reprises de rencontres entre patrouilles d'éclaireurs ont eu lieu sur le terrain situé devant les positions.

Au sud-est de Berry-au-Bac (au nord-ouest de Reims), des effectifs d'attaque prussiens et saxons ont pénétré dans les tranchées françaises et sont revenus après un furieux combat avec 1 officier, 30 prisonniers et 2 mitrailleuses.

Armées du Kronprinz allemand :

Par une attaque énergique deux patrouilles d'un régiment de réserve du Hanovre ont réussi, à la hauteur de Combres, à s'emparer d'un poste des Français, trois fois supérieur en nombre, et à revenir dans leurs propres lignes avec une mitrailleuse.

Dans les Vosges, sur le « Hilsenfirst », une poussée d'un détachement mobile français a échoué. Le temps clair a favorisé l'activité aérienne réciproque.

Théâtre de la guerre à l'Est

Groupe d'armée du prince Léopold de Bavière :

Des deux côtés de l'Aa, nos attaques nous ont valu plusieurs positions boisées russes sur une largeur de 10 kilomètres, avec 14 officiers, 1,700 soldats et 12 mitrailleuses. De vigoureuses contre-poussées, prononcées par des réserves amenées, n'ont pu empêcher nos progrès.

A l'ouest de Luzk, des effectifs d'assaut de régiments rhénans se sont élancés dans la position dans le village de Semenynki et y ont cherché 14 prisonniers.

Groupe d'armée de l'archiduc Joseph :

Des combats entre détachements mobiles et feu d'artillerie plus ou moins intense, plutôt isolé, se répètent journellement dans les montagnes couvertes de neige. Entre la vallée du Casinu et celle de la Putna, 50 prisonniers ont été capturés à l'adversaire.

Groupe d'armée de von Mackensen :

Dans la plaine roumaine, il a régné, par un froid rigoureux, un calme général. Le long du Danube, feu d'artillerie de rive en rive et escarmouches de sentinelles.

Front en Macédoine

Luttes d'artillerie dans la boucle de la Czerna et combats sans importance dans la plaine de la Struma.

La situation militaire

Berlin, 25 janvier. — Des luttes d'artillerie et des combats entre patrouilles par terre et en l'air sont les marques distinctives de la situation militaire à l'Ouest. Les avions allemands ont poussé en avant par temps clair, jusque loin derrière les lignes ennemies à fin de reconnaissance. Les mines de Pompey et de Frouard, au nord de Nancy, ont été bombardées efficacement par nos batteries lourdes, grâce à la reconnaissance des aviateurs. Une escadrille de combat allemande a lancé avec succès sur le même but, plus de 2,300 kilos de bombes. Dans de nombreux combats aériens devant et derrière les lignes ennemies, les aviateurs allemands sont sortis vainqueurs. L'adversaire a perdu au total dans ces combats, 8 avions. Le lieutenant von Bulow a abattu en Flandre deux avions ennemis derrière le front allemand. Le lieutenant Richthofen a conquis sa 16e victoire aérienne au sud de Lille. Le lieutenant Baldamus, sa 10e en Champagne. Trois autres avions ont été abattus à Nieuport, ainsi qu'un biplan du type Farman, après un violent combat près du fort de Douaumont. Le lieutenant Frankl a vaincu à cette occasion son 15e adversaire. Le 8e avion a été perdu par l'ennemi à la Somme.

Dans les Carpathes, il règne un froid rigoureux. A vue claire, les troupes des Alpinistes avancent pas à pas.

Le bombardement de Galatz continue. Dans les nuits claires, les lueurs des incendies de la ville en flammes sont visibles à plusieurs milles à la ronde. Un détachement de reconnaissance, composé de deux compagnies bulgares, avait pénétré sur le terrain marécageux gelé vers environ un kilomètre au nord du bras du Danube de Saint-Georges et avait repoussé les avant-postes russes. Pendant la nuit il a cédé à l'attaque d'importantes forces russes et s'est retiré, d'après les ordres reçus, sur la rive opposée. Sept remorqueurs russes qui, chargés de matériel de guerre, ont tenté d'atteindre Reni sous la protection de l'obscurité, ont été coulés par le feu d'artillerie.

Londres, 22 janvier 1917. — Le Lloyds mande : La goélette danoise « Standard » le vapeur norvégien « Jotunfjoll » et le vapeur anglais « Mohaofield » ont été coulés. Le capitaine du « Mohaofield » a été fait prisonnier. Deux hommes ont péri dans les flots. En outre, le vapeur suédois « Komna » a été coulé.

Londres, 23 janvier 1917. — Le Lloyds mande : Les vapeurs « Carlisle », « Londawa », « Softwood », « Port Nicholson » et « Matina » ont été coulés.

Berne, 23 janvier 1917. — Le « Temps » annonce que le vapeur espagnol « Armanli » a été coulé.

Berne, 23 janvier 1917. — Des journaux parisiens annoncent que le trois-mâts « Brenn » a été coulé devant La Rochelle. L'équipage a été sauvé. — L'équipage du vapeur danois « Klampenborg » est arrivé à Saint-Nazaire.

AUTRICHIEN

Vienne, 24 janvier 1917. (Communiqué officiel de midi.)

Front de l'Est

Front des armées du feldmaréchal-général von Mackensen :

La rive septentrionale du bras de Saint Georges a de nouveau été abandonnée.

Front des armées du colonel-général archiduc Joseph :

A part une recrudescence de l'activité des deux artilleries, en certains endroits, il n'y a rien à signaler.

Front des armées du feldmaréchal-général prince Léopold de Bavière :

Rien de nouveau sur le front des troupes austro-hongroises.

Fronts italien et du Sud-Est

Rien de changé.

FRANÇAIS

Paris, 24 janvier 1917. (Communiqué de 11 h. p. m.) — Au cours de la nuit, nous avons exécuté plusieurs coups de main au sud de Chilly et en Woevre vers Regniéville. Dans la région de La Selle, assez grande activité de patrouilles. Nuit calme sur le restant du front.

Paris, 24 janvier 1917. (Communiqué de 11 h. p. m.) — Notre artillerie a exécuté des tirs de destruction sur les tranchées ennemies dans la région de Moulin-sous-Touvent et au nord-est de la côte 304. Feu d'artillerie assez violent dans le secteur du bois des Courrières. Deux coups de mains ennemis dirigés l'un sur nos lignes dans le secteur de Niasy, à l'est de Soissons, et l'autre aux Epanges, ont échoué. Nous avons fait des prisonniers. Canonnade intermittente sur le restant du front.

ANGLAIS

Londres, 24 janvier. — Au cours de la nuit dernière, une patrouille navale a rencontré un détachement de contre-torpilleurs ennemis à proximité de la côte hollandaise. Une lutte de courte durée s'en est suivie. L'un des contre-torpilleurs ennemis a coulé, les autres se sont dispersés, après avoir eu des dégâts considérables. L'obscurité a empêché d'observer toutes les phases de la lutte.

Les renseignements complémentaires ajoutent : Cette, nuit a eu lieu une âpre lutte entre des contre-torpilleurs ennemis et les nôtres à proximité du Schouwenbank.

L'un de nos contre-torpilleurs a été atteint par une torpille ; l'explosion a tué trois officiers et 44 hommes. Le contre-torpilleur a été coulé par nos propres vaisseaux. Nos vaisseaux n'ont pas eu d'autres pertes.

Londres, 24 janvier. — Au nord-est de Neuville-Saint-Vaast, nous avons fait un raid réussi, qui nous a valu des prisonniers. L'ennemi a tenté hier soir deux attaques entre Armentières et Ploegsteert ; la première a été repoussée avant d'avoir atteint nos lignes, l'autre arriva dans nos tranchées, mais l'ennemi en a été délogé de nouveau aussitôt. Le détachement d'attaque vint sous le feu de nos mitrailleuses et abandonna un certain nombre de prisonniers.

L'action d'artillerie a été considérable des deux côtés. Nous avons bombardé des positions ennemies en divers endroits avec de bons résultats constatés.

Des avions, opérant d'accord avec l'artillerie, ont été actifs hier. L'un de nos appareils est manquant. Un appareil ennemi a été contraint le 21 janvier à la descente ; le pilote et l'observateur ont été faits prisonniers.

ITALIEN

Rome, 24 janvier. — Dans le secteur de Tonale (vallée de Camonica), des skieurs ennemis, qui tentaient de s'approcher de nos positions, au cours de la nuit du 22 au 23 janvier, ont été repoussés par notre feu rapide.

Au front du Trentin, hier, l'habituelle lutte d'artillerie. Notre artillerie a endommagé quelques positions de batteries ennemies.

Au front julien, l'action d'artillerie a été vive à l'est de Goritza et entre Bonesti et le lac de Doberdo, sur le Carso. Quelques bombes sont tombées sur l'un de nos hôpitaux sans causer de victimes. Une contre-attaque du bois des Carrières. Deux coups de mains dirigés sur les tranchées conquises par nous au sud-est de Goritza, a été nettement repoussée par l'intervention rapide de notre artillerie.

RUSSE

Pétrograd, 24 janvier. — Dans la région de Riga, au nord du lac Babit, les Allemands, vêtus de blanc, ont attaqué nos postes de campagne, mais ils ont été repoussés. L'ennemi a attaqué, après une vigoureuse préparation d'artillerie, nos troupes à l'est du village de Kalnzem, mais il a été rejeté avec de grandes pertes.

Sur le Stochod, dans la région de Swidniki et de Stary Immossor, nos éclaireurs ont franchi la première ligne des obstacles en fil barbelé de l'ennemi et se sont approchés de la deuxième ligne. L'ennemi, qui avait découvert ce mouvement, ouvrit une vive fusillade et canonnade. Sous la protection de ce feu, une compagnie prit l'offensive.

Au sud de Stary Immassor, le feu de notre artillerie a arrêté cette offensive.

Au sud de Brzezany, notre artillerie a bombardé avec succès les ouvrages de défense ennemis dans le bois près du village de Mitschitschkove et dans la région du village de Switchiki, sur la Narajowka.

Sur le front roumain, jusqu'au Danube, échange de feu. Le long du Danube, calme.

ETRANGER

ANGLETERRE

LA CATASTROPHE DE LONDRES E.

Londres, 25 janvier. (Reuter.) — On annonce officiellement que la liste des pertes causées par l'explosion de la fabrique de munitions de Londres (East-End) comprend 44 hommes tués, 19 blessés grièvement, 155 blessés légèrement ; 11 femmes tuées, 34 blessées grièvement, 102 blessées légèrement ; 14 enfants tués, 19 blessés grièvement, 71 blessés légèrement. On procède encore à des recherches sur les lieux de l'accident, mais on croit que la liste ci-dessus est complète.

L'APPEL DES JEUNES GENS DE 18 ANS

Londres, 23 janvier. — L'Agence Reuter annonce officiellement qu'à l'avenir, au lieu d'être appelés à l'âge de 18 ans et 7 mois, les jeunes gens seront appelés dès l'âge de 18 ans accomplis. Aucun homme en-dessous de 19 ans ne sera appelé au service à l'extérieur du pays. Cette mesure a pour but d'augmenter le nombre d'hommes plus âgés et d'éliminer les catégories plus faibles de constitution physique.

LE CONGRES OUVRIER

Londres, 23 janvier. — Le Congrès s'est ouvert aujourd'hui à Manchester.

700 membres y prennent part, parmi lesquels le ministre Henderson.

Le Congrès a adopté par 1,840,000 voix contre 307,000 une proposition qui approuve la participation de représentants ouvriers au gouvernement.

AUTRICHE

LA CONVENTION AUSTRO-HONGROISE

Berlin, 25 janvier. — On mande de Vienne à la « Vossische Zeitung » que la convention entre l'Autriche et la Hongrie a été conclue aujourd'hui et sera valable pour vingt ans.

CHINE

UN EMPRUNT CHINOIS AUX ETATS-UNIS

Le « Rousskoje Slowo » annonce que les négociations entamées entre le gouvernement chinois et un groupe financier américain, en vue de la conclusion d'un emprunt de 25 millions de dollars, sont sur le point d'aboutir.

Le journal dit que le gouvernement chinois est habilement parvenu à se soustraire à la dépendance financière de la Quadruple-Entente.

ESPAGNE

LE MOUVEMENT GREVISTE

Le « Petit Parisien » apprend de Barcelone qu'une réunion tenue dans cette ville, et à laquelle ont participé les délégués de vingt syndicats, a décidé de proclamer la grève générale.

D'après une autre nouvelle, 9,000 femmes travaillant dans des fabriques de caisses d'emballage pour organes, à Alzira, ont également l'intention de se joindre au mouvement gréviste ; de même, les boulangers de Valence menacent de se mettre en grève.

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

L'Agence Havas apprend de Madrid que l'ouverture du Parlement a été fixée au 29 janvier. Le Parlement sera saisi d'un projet de loi portant l'établissement d'une contribution sur les bénéfices de guerre.

FRANCE

NOUVELLES CONTRIBUTIONS

Le « Petit Parisien » annonce que le ministre des Finances, M. Ribot, a déposé à la Chambre des Députés le projet de loi frappant de contribution les bénéfices de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, projet qui a été approuvé précédemment par le Sénat.

AU PARLEMENT

Paris, 24 janvier. (Havas). — En égard à l'importance des débats qui auront lieu cette semaine à la Chambre Française, la session des parlements interalliés qui était projetée pour le 28 janvier à Rome, a été remise à une date ultérieure.

LA CRISE CHARBONNIERE

Paris, 24 janvier. (Havas). — Le ministre du ravitaillement a déclaré à des représentants de la Presse que l'importation de charbon est actuellement assurée. La quantité de combustible allouée à la population de Paris sera considérablement augmentée à partir du 1er février.

LES ECOLIERS ET LES TRAVAUX DES CHAMPS

M. Viviani, ministre de l'Instruction publique en France, vient d'adresser aux recteurs une circulaire dont nous extrayons les passages suivants :

« La guerre, en réduisant notre armée de travailleurs agricoles, a diminué le rendement du sol français. Si nous ne savons pas lui restituer sa fécondité, non seulement nous verrons s'élever encore le coût de la vie, mais nous serons obligés de livrer à l'étranger, en échange de nos importations indispensables, l'or nécessaire à la Défense nationale. C'est donc pour tout Français un devoir patriotique de travailler à accroître la production agricole. Ce devoir, je vous prie d'inviter maîtres et élèves à le remplir.

» Je sais que depuis deux ans, un grand nombre d'écoliers, durant leurs loisirs, remplacent dans les champs leurs pères mobilisés. Mais il est possible de demander à tous un nouvel effort. Partout où l'enseignement de l'agriculture est obligatoire (écoles normales, écoles primaires supérieures, écoles primaires élémentaires), les heures réservées à cet enseignement seront consacrées, dès que la saison le permettra, à des travaux de jardinage et d'élevage.

» A des travaux analogues seront conviés, en dehors des heures de classe, les élèves et anciens élèves de tous nos établissements primaires et secondaires. Ils constitueront des associations scolaires agricoles ou horticoles qui fonctionnent dans les mêmes conditions que les associations sportives.

NOUVEL EXAMEN MEDICAL DES RÉFORMÉS

Paris, 24 janvier. — Mardi dernier, M. Besnard a déposé à la Chambre un projet de loi ordonnant un nouvel examen médical des réformés. Le gouvernement insiste pour que le projet soit discuté d'urgence ; il a été renvoyé à la Commission de la Chambre et sera probablement discuté par l'assemblée mardi prochain.

ITALIE

CAPTURE D'UN BRIGAND

Milan, 23 janvier. — Après un combat de sept heures contre 60 hommes d'infanterie et de cavalerie, la bande du fameux brigand Crisafi a été forcée de capituler près de Sciacca, en Sicile. Le capitaine Crisafi seul a vingt crimes sur la conscience. Lui et sa bande terrorisaient impunément depuis des années la majeure partie de l'île.

DÉPÊCHES DIVERSES

LE PAVILLON JAUNE

D'après une information suisse, le vapeur à bord duquel Mgr Lauri, nonce apostolique, prendra place pour aller rejoindre son poste en Amérique, battra pavillon papal.

LES SUISSES ET LA PAIX

On mande de Berne que le Comité d'action récemment institué par les unions suisses pour résoudre le problème de la paix, a adressé une requête au Conseil Fédéral invitant celui-ci à se mettre en rapport avec les gouvernements des autres Etats neutres en vue de convoquer une conférence internationale des Etats neutres.

TREMBLEMENT DE TERRE AUX INDES

Amsterdam, 25 janvier. — On mande de Weltevreden au « Telegraaf » qu'une forte secousse sismique s'est fait sentir aux Indes néerlandaises. Dans la région de Préanger, des dégâts matériels considérables ont été occasionnés et l'on signale de nombreuses victimes parmi la population indigène.

AUX BALKANS

ROUMANIE

Le pétrole roumain

D'après une information de la « Gazette Russe », des industriels hollandais et américains intéressés dans les affaires pétrolifères en Roumanie, ont demandé au gouvernement roumain des dommages-intérêts parce qu'ils ont été éloignés de force de leurs exploitations à l'approche de l'ennemi. Ces industriels voulaient continuer à administrer leur exploitation malgré l'occupation du pays par l'ennemi, mais les autorités roumaines s'y sont opposées. Des fonctionnaires anglais principalement avaient entretemps pris possession de ces exploitations neutres. Il est probable que ces demandes de dommages-intérêts seront appuyées par la voie diplomatique. Les intéressés se plaignent surtout de ce que les fonctionnaires anglais ont fait par écrit la promesse que les propriétés détruites par mesure de précaution seraient payées intégralement par le gouvernement anglais, alors qu'ils étaient incompétents pour faire cette promesse. Le gouvernement anglais, d'ailleurs, s'est refusé à reconnaître les demandes de dommages-intérêts en question.

La réorganisation

Stockholm, 24 janvier. — D'après le « Rietch », le nombre de fugitifs d'Ismaïl, Reni et Kilia, en Bessarabie, a quelque peu diminué dans les derniers jours. Les frais du comité de Secours se sont accrus de telle façon qu'un nouveau crédit urgent de 3 1/5 millions de roubles a été demandé. Les fugitifs qui, auparavant, étaient occupés dans l'industrie pétrolifère en Roumanie, ont été transportés à Bakou. Un groupe d'employés de banques belges de Bucarest et Galatz est en route sur Paris. Les employés belges des mines, de même que les ingénieurs de la fabrique de ciments et de gaz de Galatz, et qui sont arrivés à Odessa, seront occupés à Kharkoff. La légation belge a trouvé provisoirement à se loger au palais Morussi, à Jassy. Par suite de la surpopulation de cette ville, les fonctionnaires roumains ont, de concert avec les autorités russes, fait des préparatifs pour le transfert des ministères roumains et autres services à Kischineff ou Odessa.

D'après l' « Indépendance Roumaine » paraissant à Jassy, toute la population de la Moldavie non occupée a été soumise à une quarantaine sanitaire, par suite de cas de choléra constatés. Outre les employés des consulats russes et des sociétés de navigation sur le Dnube, sont aussi arrivés à Odessa l'ex-ministre Angelescu et le sénateur Argentianu.

La réorganisation de l'armée roumaine se réduit momentanément, par suite du manque d'uniformes pour tout le restant de l'armée, à l'approvisionnement de l'artillerie en canons et en mitrailleuses.

L'ancien chef de l'Etat-Major Iliescu, remplacé maintenant par le général Pressan, et qui était attaqué par les officiers français avant l'abandon de la Roumanie, et employé déjà pour des missions particulières à l'étranger, pourrait sous peu faire un séjour d'assez longue durée à l'étranger. Après le départ pour Pétrograd du ministre-président Bratianu, très vieilli d'après une description russe, le ministère de la guerre est dirigé à présent par Vintile Bratianu et les affaires de gouvernement en territoire roumain sont traitées par l'ex-président de la Chambre, Phérikides.

Le Message de M. Wilson
et la Presse

Vienne, 23 janvier. — Dans leurs commentaires à propos de la déclaration de M. Wilson au Sénat, des journaux viennois reconnaissent que M. Wilson cherche à travailler ouvertement et sincèrement à mettre fin à la guerre mondiale, qu'il tente de préparer la paix universelle ; ils déclarent que l'Autriche-Hongrie peut s'associer à beaucoup des principes exprimés par le président, notamment en ce qui concerne la liberté des mers. L'Autriche et ses alliés ont toujours considéré la liberté des mers comme la condition primordiale du développement régulier de la civilisation, du bien-être des peuples et des relations cordiales entre les différents Etats.

Les journaux font remarquer que l'opinion de M. Wilson sur des nationalités, permet à l'Autriche de faire remarquer avec fierté que jamais les différentes nationalités réunies sous le sceptre austro-hongrois n'ont désiré la séparation, car la monarchie austro-hongroise s'est toujours efforcée de réunir pour un effort commun et un travail commun, des peuples des races les plus différentes, mais ayant les mêmes droits, et de réaliser ainsi l'idée que les Etats-Unis ont appliquée dans une si large mesure.

Les journaux concluent cependant qu'à bien plus d'un point de vue le message de M. Wilson a besoin d'explications complémentaires. Le Président estime nécessaire à la réalisation d'une paix durable qu'il n'y ait ni vainqueur, ni vaincu. Or, il semble y avoir contradiction dans les propos de M. Wilson lorsque, en nombre de passages de son discours, le Président se place au point de vue de la réponse de l'Entente, où, comme on le sait, l'anéantissement de l'Allemagne, le bannissement de la carte d'Europe de la Turquie et le morcellement de l'Autriche-Hongrie sont demandés.

Berlin, 24 janvier :

Commentant le message du président Wilson, les journaux berlinois sont unanimes à dire qu'il s'agit d'une manifestation qui a très peu d'importance pratique.

La « Gazette de Cologne » écrit :

— Le message de M. Wilson a été transmis sous une forme si défectueuse que le sens a, probablement, été dénaturé en plusieurs endroits. Avant d'apprécier de façon définitive le message, il faudra attendre le texte anglais. Les idées, exprimées par le président, sont intéressantes par elles-mêmes ; mais on ne voit pas, à première vue, comment elles pourront favoriser la paix, à moins que le gouvernement des Etats-Unis n'ait l'intention d'appliquer les théories du président dans la politique pratique.

Le « Berliner Lokal Anzeiger » écrit :

— L'Entente ne peut pas accueillir la demande de M. Wilson de terminer la guerre sans victoire, étant donné que le but principal de la guerre de nos ennemis, c'est-à-dire la destruction du militarisme prussien, est en opposition flagrante avec cette demande. L'Entente veut que l'Allemagne reste sans défense, alors qu'elle-même est armée jusqu'aux dents, afin que l'Allemagne, désarmée, n'ose plus jamais forger de nouvelles armes.

Le plus grand philosophe allemand a écrit ce qu'il a été dit de mieux sur la paix éternelle, mais le moment n'est guère choisi pour discuter ce projet, alors que dix Etats, contrairement aux assurances de M. Wilson, poursuivent notre anéantissement et préparent la plus formidable des attaques communes qui doit l'amener. En ce moment, la question des canons est la seule qui nous semble opportune, étant donné que c'est la seule que comprennent nos ennemis ».

Zurich, 24 janvier. — La première impression que causa en Suisse le message de M. Wilson fut plutôt de la surprise que de la satisfaction. On se dit que le président des Etats-Unis, qui connaît cependant admirablement l'histoire, veut se mêler à l'histoire de l'Europe d'une façon à la fois trop impétueuse et trop idéaliste. En différents lieux, on estime que le président est plus favorable à l'Entente qu'aux puissances centrales. Ce ne sont là cependant que des opinions particulières, et qui s'appliquent souvent à des points isolés de la note. Aucun journal n'a encore envisagé l'ensemble des problèmes que suscite le discours de M. Wilson.

La « Neue Zurcher Zeitung » demande :

« Le désir de M. Wilson sera-t-il favorablement accueilli par les belligérants ? » et répond : « L'accueil ne sera probablement pas très chaleureux. Les deux partis, et surtout celui de l'Entente, n'ont pas, jusqu'à présent, manifesté grande envie de voir intervenir l'Amérique dans leur conflit. Si jusqu'à présent, toute participation de l'Amérique aux négociations de paix a été déclinée, il ne faut cependant pas oublier qu'elle ne l'a été que par des journaux non responsables qui se basaient même quelquefois sur des nouvelles inventées de toutes pièces. Maintenant que l'Amérique a parlé si ouvertement, la face des choses a changé. Les gouvernements d'Europe ne peuvent en fin de compte pas ignorer simplement la puissante république transocéanique ».

D'après l'avis de « Neuen Züricher Nachrichten », le discours de M. Wilson mérite d'attirer l'attention comme la première tentative faite par l'Amérique pour dicter à l'Europe une paix durable, et prendre ainsi un rôle prépondérant par le monde. Nous disons l'Amérique et non les Etats-Unis seulement, car en deux ou trois endroits, M. Wilson parle nettement au nom de l'Amérique, ce qui permet de conclure à un accord avec les républiques sud-américaines. En profanant cette paix durable, M. Wilson établit une distinction entre la conclusion immédiate de la paix entre les belligérants, qui leur fera déposer les armes et une sorte de paix générale ultérieure qui devra être basée sur une collaboration de tous les belligérants et des neutres et sera garantie par un véritable traité mondial », un acte d'une portée telle que le monde n'en a jamais vécu jusqu'à présent.

Le journal met ensuite en doute que l'Amérique, après la politique adoptée en Extrême-Orient, ait le droit moral de se poser en défenseur du principe des nationalités, ce qui le conduit à la conclusion suivante : « Le message du président sert-il l'œuvre de la paix ? On ne peut répondre par un oui catégorique à cette question, malgré le point de vue élevé d'où procède le message ; et quand M. Wilson fait comprendre que le moment est venu où les Etats-Unis doivent jeter leur autorité et leur « puissance » dans la balance, une pareille perspective ne peut que surexciter au lieu de calmer.

Nous lisons dans le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » : Le discours de M. Wilson doit, jusqu'à un certain point, être considéré comme une réponse à l'accueil fait par les belligérants à sa note. M. Wilson est diamétralement opposé à toutes les déclarations officielles de l'Entente qui disent toutes, sans exception : « Pas de paix sans la victoire de l'Entente. » Le président est aussi en désaccord avec l'Entente quand il parle de la liberté des mers comme de ses projets futurs pour le maintien de la paix en ce sens qu'il exclut la condition primordiale posée par les alliés : leur victoire. En ce qui concerne la Pologne, l'opinion de M. Wilson ne concorde pas avec celle du gouvernement allemand. La déclaration de M. Wilson, estimant qu'un progrès a été fait dans la voie de la paix, donne plein espoir. Peut-être M. Wilson en sait-il plus long que le reste du monde.

EN MARGE

Premier Bruxelles

Des gens que je considère comme étant dignes de foi, notamment le rédacteur en chef du « Messager de Bruxelles », m'ont assuré avoir rencontré en ville, en plein boulevard Anspach, à l'heure de l'apéritif, devrais-je dire, s'il nous était loisible de prendre encore des apéritifs, des messieurs, mais avec cette sobre élégance qui caractérise les gravures de mode, arborant le tromblon six reflets qui est le dernier avatar de la vieille chaldéenne, des cravates savamment assorties à la nuance de gilets sensationnels, des pantalons qu'eut signé des deux mains l'illustre Dessoutter qui fut, comme nul n'en ignore, le maître incontesté et incontesté du genre dans les premières années du second Empire, gantés de chien, comme il convient et portant en double à leur pardessus pour cinquante louis de peaux de bêtes sauvages, qui, négligemment, sans trop d'ostentation, avec cette aisance désinvolte qui est la marque du suprême bon ton, traînaient sur le pavé du trottoir, rendu sonore par le gel groëlandais dont nous sommes gratifiés depuis quelques jours, une magnifique paire de sabots tout neufs. Et, notez-le, je vous prie, ces gentlemen si correctement habillés des chevilles à la tête, n'étaient pas, comme on pourrait le croire, des hommes sandwichs. Ils n'étaient point chargés de faire connaître aux foules palpitantes les produits de telle maison qui n'est située sur aucun coin, ni de lancer une nouvelle marque de moutarde, ni de convier les populations à venir entendre l'illustre Matuvu dans sa dernière création. Non, ces nouveaux Brummel, ces Dorsay contemporains, ces arbitres de toutes les élégances, en un mot, portaient des escarpins en cuir de frêne ou de bouleau, tout simplement pour leur satisfaction personnelle et un peu aussi pour protester, sans doute, à leur façon contre la rigueur des temps, qui nous impose une dépense de soixante francs pour l'acquisition d'une paire de godasses en papier mâché.

Il vaut évidemment mieux porter de bons sabots, fussent-ils garnis intérieurement de foin, que de traîner dans la fange glaciale de lamentables ribouis, transformés depuis des semaines en pompes foulantes et aspirantes. Mais quel préjugé à vaincre pour un citadin qui prétend affecter à sa toilette la moitié de ses revenus!

L'exemple des précurseurs en question sera-t-il suivi? Je n'ose le croire en comptant le nombre des belles petites court-vêtues et copieusement pelissées qui, avec ostentation, affichent des bottines-mollettières qui leur montent jusqu'aux genoux et qui ont remis à la mode le plein cuir des anciennes reliures tout simplement parce que le cuir est hors de prix.

Voilà deux manifestations qui posent admirablement l'antagonisme de deux mentalités. Philosophiquement, je suivrai les péripéties de la lutte, mais non moins philosophiquement je suis dès à présent fixé sur les résultats du combat.

Et vous? V. G.



Tout de même...

Les clients des magasins communeux de Schaerbeek étaient l'autre jour dans la joie. On leur avait annoncé des pommes de terre, et dame, il y avait quelque temps qu'ils n'avaient plus eu d'autre bonheur que celui de savourer — si l'on peut dire — des rutabagas. Vous pensez si les pommes de terre étaient les bien venues et si chacun attendait son tour, avec quelle impatience, au magasin. Hélas, on affiche le nombre de grammes dont se composait la ration. Trois cents grammes pour cinq centimes. Cela fait à peu près trois pommes de terre. Dire qu'il y a des gens qui ont fait toute une promenade de près d'un quart d'heure et tout cela pour s'alimenter dans le froid au moins un autre quart d'heure et tout cela pour obtenir pour un minimum de quinze jours, trois pommes de terre! Et bien ils n'étaient pas contents, ces gens-là, ils trouvaient qu'on se fichait d'eux.

Je ne leur donne pas tout à fait tort.

Et vous? PICK.

Le concours d'ordre et de propreté.

Le Comité de patronage des habitations ouvrières et des institutions de prévoyance, qui organise à nouveau cette année le concours d'ordre et de propreté entre les ménagères bruxelloises, rappelle à celles-ci que les inscriptions seront prises chaque jour de 3 à 5 heures au secrétariat, 35, rue du Lombard.

La clôture des inscriptions est fixée au 28 février prochain irrévocablement. Le concours aura lieu entre ménagères habitant le territoire de la ville, exclusivement. Des concours locaux seront organisés ultérieurement dans les faubourgs.

La police du roulage.

M. Decuyper, ingénieur provincial du Brabant, vient de déclarer qu'il n'y a pas lieu pour le moment d'édicter un règlement provincial sur la police de roulage et spécialement sur la circulation des camions et automobiles. La Députation permanente suffisamment armée par le règlement du 27 avril 1914 sur la police du roulage et la circulation édictée par l'Etat et l'autorise à réduire, le cas échéant, les poids de chargements nets maximum fixés à 5,000 kilos, poids du véhicule compris.

D'autre part, les communes, et spécialement celles de l'agglomération bruxelloise, devraient s'entendre pour réglementer cette circulation des poids lourds dans les rues qui ne sont pas des routes de l'Etat ni de la Province.

Dans la police bruxelloise.

Nous avons parlé, il y a quelques jours, du mécontentement qui régnait parmi le personnel de la police bruxelloise. Il s'agissait de récentes nominations de candidats-agents spéciaux, lesquels, contrairement aux règlements, avaient été désignés « au choix » et non « par examen ». Les explications données ne satisfont pas les intéressés.

On a répondu que ces places d'agents spéciaux étaient destinées à des agents qui, ayant passé leurs examens, se trouvaient actuellement au front. Personne ne proteste lorsque la direction de la police veut réserver à nos braves des emplois qui leur reviennent, mais où les mécontents ont raison, c'est lorsque, pour remplir les fonctions des absents, on désigne des candidats sans leur faire passer l'examen prouvant qu'ils ont toutes les qualités et les connaissances requises pour remplir leur nouvel emploi. C'est commettre une injustice à l'égard des anciens agents et anéantir l'espoir d'avancement des nouveaux qui ont travaillé ferme pour acquérir l'instruction requise.

Dans une circulaire, le personnel de la police a exposé ses griefs qui se résument par les desideratas suivants :

a) facilité de se ravitailler ; b) jouissance de quelque repos, de congé ou, en cas d'impossibilité absolue, d'une indemnité équivalente ; c) que les règles d'avancement soient observées comme dans les autres services communaux dont le personnel jouit de toutes ces garanties.

Il est grand temps que l'on s'occupe un peu de nos agents qui, répétons-le, ont une besogne ingrate et difficile rendue pénible par ces temps troublés. La commune de Laeken a montré l'exemple en adoptant un minimum de salaire pour les agents de 1,800 francs par an. Ne pourrait-on faire de même dans les autres communes? Croit-on que cent sous par jour est un salaire exagéné pour de braves gens qui doivent, de longues heures durant, battre le pavé quelque temps qu'il fasse?

A Koekelberg.

A la suite de la loi du 12 janvier 1917, le collège vient de faire afficher les nouvelles prescriptions concernant les centimes additionnels, à percevoir en 1917 au profit des services communaux et de la voirie. Ils ont été fixés à 180 cmes additionnels à la contribution foncière, 120 cmes à la contribution personnelle, 80 cmes aux droits de patente.

Le compte communal pour 1915 vient d'être déposé. Il est constaté que pendant cette année, la commune a touché au Crédit communal une somme de 333,275 francs, produit de quatre emprunts. Le comité national d'Alimentation est intervenu à concurrence de 129,075, 30 fr. dans les œuvres d'assistance. Un nouveau cimetière a été construit et a coûté 75,630,25 fr. Le total des dépenses extraordinaires s'élève à fr. 560,632,81, celui des recettes extraordinaires à fr. 477,309,56, soit un boni de fr. 16,676,75.

Le produit des centimes additionnels se monte à fr. 84,526, celui des taxes directes à fr. 80,669. Une somme de 21,477 fr. reste à payer par les contribuables pour les impositions directes. Les recettes ordinaires s'élèvent à fr. 201,231,70, les dépenses ordinaires à fr. 243,058,56, soit un mali de fr. 41,826,86. Un subside de 22,113 francs a été accordé au Bureau de Bienfaisance pour couvrir l'insuffisance de ses ressources, un subside de 18,500 fr. a été alloué aux Hospices civils pour le même motif.

Les frais d'administration se montent à 10,014 fr., de la justice, 30,145 fr., la voirie à 13,750 fr., la bienfaisance, 42,945 fr., l'instruction publique à 49,906 fr. etc.

Faits-Divers

UNE SERVANTE INDELICATE. — M. D..., fonctionnaire de l'Etat, demeurant avenue des Arquebusiers, s'aperçevait depuis quelque temps de la disparition de sommes d'argent plus ou moins fortes. Voulant pincer la coupable, il prit soigneusement note des numéros des billets de banque qu'il laissa dans le tiroir d'un meuble avant de sortir. A son retour, plusieurs de ceux-ci avaient disparu. Il avertit M. l'officier de police Vandewiele, de la rue de Bériot, qui, au cours d'une perquisition, trouva les billets volés et bien d'autres dans le coffre de la servante. Celle-ci a avoué ses méfaits, qu'elle commettait à l'aide de fausses clefs.

—×—

Calebasse A. V. est la pipe incomparable, 11 et 13, r. de Bavière, Brux. Economie de tabac : 35 %.

UNE IMPRUDENCE. — Des ouvriers de la firme Eugène V..., rue Saint-Jean Népomucène, avaient commis l'imprudence d'abandonner quelques instants sans surveillance sur la voie publique une brouette chargée de divers colis de marchandises. Des malandrins n'ont pas manqué l'occasion qu'on leur offrait ainsi bénévolement et se sont emparés de deux colis de cheviotte fournés d'une quinzaine de mètres de longueur chacun, valant 25 francs le mètre. Lorsqu'on s'est aperçu du vol, les escarpes étaient déjà loin.

—×—

VOYEZ LIBRINE EN 4e PAGE

—×—

LA FOLIE. — La nommée Jeanne L..., née à Wemmel en 1893, s'était fait remarquer depuis quelque temps par ses excentricités. Avant-hier, elle a été conduite à l'hôpital Saint-Pierre, où elle fut mise en observation. Après examen, M. le docteur Hauchamps a décidé de faire colloquer la pauvre fille, qui est atteinte de la monomanie de la persécution. Elle a été dirigée sur un établissement de province.

—×—

LE FEU. — Un incendie s'est déclaré hier vers 7 heures du soir, dans les magasins de MM. De Vriendt et Cie, avenue Van Volxem, à Forest. Les pompiers arrivèrent promptement sur les lieux sous les ordres de M. le commissaire de police Vandenhondt. Une demi-heure de travail leur suffit pour se rendre maîtres du feu qui avait pris naissance au plancher d'une pièce du premier étage. Des tisons tombés du poêle pendant l'absence des ouvriers avaient communiqué l'incendie. Les dégâts sont relativement peu importants.

—×—

CONGESTION. — M. Jules C..., demeurant rue de Constantinople, passait mercredi dans la soirée rue de Mérode. Tout à coup, il s'affaissa sur la voie publique. Un agent de police le transporta dans une pharmacie des environs où un médecin mandé d'urgence, parvint à le rappeler à la vie. Après des soins énergiques, M. C... a pu être reconduit à son domicile. Il avait été victime d'une congestion causée par le froid.

—×—

LES TRAFIQUANTS. — Mercredi après-midi, l'agent de police Jopart, de St-Gilles, a surpris un individu d'une vingtaine d'années qui achetait du riz aux clients du Magasin du Comité National de Secours et d'alimentation. Il quelques mots et en révélation ouverte et à l'aide d'énergiques efforts pour le traîner au commissariat. Dans la lutte, le trafiquant abandonna un sac contenant environ 15 kilos de riz, lequel a été saisi et restitué au Comité en question. M. l'officier de police Meyskens, a ouvert une enquête : le trafiquant ainsi que les clients du Magasin qui, en dépit des circulaires et avis, ont vendu leurs marchandises, seront sévèrement poursuivis.

—×—

VOULEZ-VOUS acheter, vendre ou louer un immeuble, acquérir ou vendre un terrain, céder ou reprendre un commerce, adressez-vous au DEPARTEMENT IMMOBILIER du « Messager de Bruxelles », entre 9 h. 1/2 et 11 h. 1/2.

—×—

LES PERCEURS DE COFFRES-FORTS. — Cette bande continue ses exploits : elle est décidément inénarrables ! La nuit dernière, les malandrins qui la composent se sont attaqués au coffre-fort de M. Eugène G..., rentier, rue Eugène Smits à Schaerbeek. Ayant fait tomber la serrure, ils se sont emparés d'une somme de 10,000 francs en billets de banque, 200 francs en pièces de 5 francs, 20 francs de bons communaux de Lille, Roubaix-Tourcoing, Tournai, d'une saccoche en argent, portemonnaie, bijoux divers, d'une certaine quantité de pièces hollandaises en argent, etc. M. le commissaire de police Burlé, du hameau d'Haren a procédé aux premières constatations. L'enquête suit son cours.

—×—

LES VOLS A LA TIRE. — Un nouveau vol à la tire a été constaté hier après-midi aux magasins de l'Innovation. La nommée M..., demeurant à Schaerbeek, a été surprise par l'inspecteur de ce magasin au moment où elle s'emparait d'un porte-monnaie. Conduite au commissariat de police de la 4e division, elle s'est vu dresser procès-verbal par l'officier de service.

—×—

CHRONIQUE DES VOLS. — Des objets de luxe et de l'orfèvrerie ont été volés à Mme Veuve D..., rentière, rue Vifquin XIV.

— Dans la chambre à coucher de M. Julien Voiselle, chaussée de Mons, des cambrioleurs ont brisé les meubles et se sont emparés de divers bijoux de valeur.

— Mêmes mésaventures à Mme Van E..., chaussée de Wavre à Etterbeek, à Mme F..., même adresse, et à Mme Boget, avenue de la Brasserie.

— Dans le magasin d'aunages de Mme L..., chaussée de Vleurgat, un individu d'une trentaine d'année est parvenu à prendre la fuite en emportant une pièce d'étoffe qui était étalée sur le comptoir.

— Plusieurs bijoux ont été volés à M. R..., rentier, rue de la Régence.

Au Pays de Liége

LES VOLS

La première division de police a ouvert une enquête au sujet d'un vol assez considérable. On a dérobé hier un portefeuille contenant 7,300 francs dans un restaurant de la ville, au préjudice de M. G..., Léonard, négociant à Welkenraedt.

La police de la première division a verbalisé du chef d'un vol de trois pains, au magasin de la rue des Chiroux, commis au préjudice du sieur B... Richard, boulanger, rue du Pont.

— Le sieur P..., demeurant rue Fexhe, s'est plainte à la police de ce qu'il avait volé à son domicile et en son absence, divers objets de mobilier. Par ailleurs, un vol d'un paquet de laine a été commis chez Mlle W... Ida, négociante, à Sainte-Marguerite.

— La nuit dernière, on s'est introduit à l'aide d'effraction et de fausses clefs dans l'écurie de M. H... Edouard, rue Fond des Pawes. Un mouton qui s'y trouvait a été égorgé sur place et transporté. La police prévenue, a ouvert une enquête.

— Un audacieux filou s'est introduit en l'absence du sieur L... dans l'appartement qu'il occupe rue Saint-Séverin, et y a dérobé des bijoux pour une somme très importante.

— Le nommé B... Léonard s'est plaint à la permanence centrale de ce qu'il a été victime d'un vol d'une somme de 40 à 50 francs en diverses monnaies, dans la maison qu'il habite, rue de Fétinne.

Vol domestique

Depuis quelque temps, M. H..., négociant, demeurant rue Bouille, constatait la disparition de nombreuses paires de bas de son magasin. Ses soupçons se portèrent sur un de ses employés, du nom de P... Marcel, âgé de 17 ans. Hier soir, son service terminé, P... fut surpris au moment où il transportait plusieurs paires de bas pour laine. En aveux, il accusa un de ses camarades, du nom de J... Gilbert, 19 ans. Une perquisition pratiquée au domicile de V... Marie, receleuse, a amené la découverte de 3 paires de bas que M. H... a reconnu provenir de son magasin. De nombreux articles de l'espèce ont également été retrouvés chez P... et J... Tout le lot a été arrêté et mis à la disposition du Procureur du Roi.

Inconcevable escroquerie

Mme J..., de Liége, recevait hier soir la visite d'un individu qui lui offrait en vente une motte de 5 kilos de beurre à 12 fr. 50 le kilo. L'article était bon et l'offre tentante, mais le prix fort élevé décida la brave femme à solliciter le concours de ses voisines qui consentirent à acheter chacune un kilo. Le marchand s'en fut. A l'heure du partage de la motte, le couteau introduit rencontra de la résistance.

Un examen approfondi amena la découverte de deux superbes rutabagas(dissimulés dans le beurre. C'est à peine si la motte factice comportait 1 kilogramme de ce précieux aliment. Et le voleur court encore.

Incendie

Ce matin vers 8 h. 1/2, un incendie assez violent s'est déclaré dans un arrière-bâtiment de l'immeuble portant le n. 127 de la rue des Guillemins. Le feu a pris naissance dans un grenier de fenil. En un instant, la toiture entière devint la proie des flammes. Les pompiers du poste de la rue du Paradis et de la caserne centrale se transportèrent sur les lieux et mirent deux lances en batterie. Il fallut plus d'une heure pour se rendre maître du feu. Les dégâts sont très considérables.

Au feu!

Grande rumeur rue Bassnge, hier vers 6 h. 1/4 du soir. Un incendie venait de se déclarer dans la cave de l'immeuble portant le numéro 2. Une fumée épaisse s'échappait des soupiraux. Les pompiers prévenus s'amènent; on pénètre dans la maison, et l'on surprend Mlle H..., la locataire principale, occupée à brûler des chiffons pour dégeler son compteur. On rit encore.

Collision de trams

Ce jeudi, vers 11 heures, une collision est survenue place du Théâtre, entre une voiture du tram Liége-Seraing et une motrice de la ligne Liége-Herstal. Le tout s'est borné à de petits dégâts matériels. Il n'y a pas d'accident de personne.

La passerelle

La suppression du Pont des Arches a provoqué sur la passerelle une recrudescence de circulation telle que des travaux de consolidation sont devenus urgents.

Il ne se passe pas de semaine sans que telle ou telle planche ne doive être remplacée. On a beaucoup parlé de la reconstruction du Pont des Arches. Mais, hélas! ce n'est qu'un projet. Il s'accrédite surtout dans l'opinion publique, toujours prompte à saisir et à croire ce qu'elle souhaite.

Pauvre bête

Ce mercredi vers 11 heures, un malheureux cheval de fiacre s'est affalé sur la voie publique, place du Théâtre, la gueule ensanglantée. Naturellement, la cohue. « Pauve biesse! é crèf dé fwoin... » Vox populi, vox Dei!

Ravitaillement

Saindoux. — On vendra du saindoux à partir du 29 janvier prochain jusqu'au 3 février. Cette distribution de graisse aura un grand succès, car c'est un aliment nécessaire par ces temps sibériens.

VERVIERS

(De notre correspondant particulier)

La vie théâtrale

La direction du Palace nous prie d'annoncer à nos lecteurs que les abonnements 1914 qui avaient été suspendus par suite des circonstances, seront remis valables du 1er février au 30 juin 1917.

Théâtre des Nouveautés. — Nous pouvons annoncer dès à présent à nos lecteurs que la direction fait actuellement répéter une grande revue locale, qui sera jouée très prochainement. La répétition à laquelle nous avons assisté nous fait prévoir un grand succès pour cette revue.

Au tribunal

Jugement réformé : Le tribunal correctionnel de Verviers avait, le 24 novembre dernier, condamné Jos. Maubeuge, de Baelenville-Theux, à 150 francs d'amende avec sursis de 3 ans, pour falsification de lait.

La Cour d'appel de Liége, par arrêt rendu le 15 courant, a réformé ce jugement. Après plaidoirie de Me Quirigny, elle prononce l'acquittement de Maubeuge.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 19.— Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts. (3155)

LA VIE EN PROVINCE

ANVERS

(De notre correspondant particulier)

Mouvement du port

Arrivages du 23 janvier : 1 steamer, 5 bateaux-moteurs, 28 allèges.

Départs du 23 janvier : 2 steamers, 2 remorqueurs, 1 bateau-moteur, 21 allèges.

La gelée

Depuis quelques jours, nous subissons une température polaire. A partir de Schooten, toute navigation est interrompue sur les canaux, à cause des glaces. L'Escaut charrie quelques glaçons, sans importance encore. Dans les bassins, il en est de même, à part quelques coins qui sont couverts d'une couche de glace assez épaisse.

Conseil communal

A la séance du Conseil communal de lundi dernier, MM. les échevins Louis Strauss et Louis Franck ont fait connaître les dernières mesures prises pour le ravitaillement de la population.

M. l'échevin Strauss a d'abord parlé du ravitaillement en beurre, il a déclaré que la ville ne s'était pas chargée de cette distribution, mais bien le Syndicat des marchands de beurre de la province d'Anvers, dont il a fait l'historique. Il est entré ensuite, dans des détails concernant la distribution des pommes de terre. On fait, en ce moment, des démarches pour l'obtention de l'autorisation d'importer des moules de la Hollande. M. Strauss croit qu'elles aboutiront. La population est satisfaite de la distribution de sucre et de sirop. Au premier jour, on mettra du miel artificiel et de la confiture à la disposition de la population (une ration de 500 grammes de chaque denrée par personne pour deux mois). L'échevin annonce, pour finir, qu'il espère pouvoir mettre bientôt en vente 25,000 kilos de gruau d'avoine à la disposition du public.

M. l'échevin Franck fit part à l'assemblée des mesures prises pour aider les petits bourgeois et les ouvriers qui travaillent encore. On créera une carte spéciale qui coûtera 3 fr. 50; elle donnera droit à 3/4 de litre de soupe, 100 kilos de charbon et une ration extraordinaire de vivres par mois. Le premier mois, cette ration extra se composera de 150 grammes de café, 200 grammes de riz et 100 grammes de savon. Les ménages de 3 personnes dont les ressources ne dépassent pas 100 francs, pourront bénéficier des avantages susdits, et ainsi de suite; les familles de 10 personnes, par exemple, dont le gain est inférieur à 180 francs, pourront également obtenir la carte spéciale, etc. La soupe populaire pourra dorénavant être vendue aux particuliers, au prix de cinq centimes la portion. La cause de la hausse du pain est imputable au renchérissement du froment en Amérique. En effet, le prix du froment était jadis de 80 cents américains par bushel, aujourd'hui il est de 185 cents. Au prix actuel, la Commission for Relief perd encore de l'argent. M. Franck annonce qu'on arrivera probablement au même arrangement pour le savon que pour le café, c'est-à-dire qu'on pourra en importer régulièrement des quantités suffisantes. Les femmes et les enfants des soldats ont vu augmenter leurs allocations, les femmes touchent 1 fr. 25 par jour (au lieu de 75 centimes), les enfants 50 centimes. Les parents de soldats jouiront des mêmes avantages.

M. l'échevin Franck ajoute que la ville d'Anvers, parmi toutes les communes du pays, fait le plus pour le ravitaillement de sa population. On s'en apercevra plus tard. Pour finir, M. Frank déclare que la seule chose qui puisse mettre notre ravitaillement en danger, ce sont les honteuses pratiques des accapareurs, qui achètent sous main les rations du Comité national de personnes peu scrupuleuses. Les agissements seront poursuivis sévèrement, car ils sont pires que des vols, puisqu'ils mettent le ravitaillement, c'est-à-dire la vie, de toute une population en péril.

Ensuite, M. l'échevin Cools dépose le compte communal de 1915.

Le Conseil autorise le Collège échevinal d'émettre pour deux millions de francs de bons de caisse de mille francs, échéance 18 mois, cédés à 99.50 p. c.; les intérêts sont payés — sur coupon — par semestre échu, au taux de 4 p. c. l'an. Le Collège est autorisé à faire : 1. Un emprunt de 1,000,000 de francs pour un terme finissant six mois après la conclusion de la paix, intérêts 4 p. c. l'an payables par trimestre échu; 2. Un emprunt d'un demi-million aux conditions identiques. 3. Un emprunt de 200,000 francs pour le même terme, intérêts calculés à 4 p. c. l'an, payables par semestre échu. Le Collège annonce que le 23 décembre dernier, la ville a remboursé un montant de 1,000,000 francs en bons de caisse, émis en décembre 1915.

Le Conseil communal vote ensuite la deuxième partie de l'appropriation du cimetière de Schoonselhof, dont les frais sont estimés à 74,000 francs, à liquider sur le crédit à prévoir à cet effet au budget de 1917.

La fourniture d'une grue électrique de 50 tonnes pour les installations du nord est votée. En temps de paix, le coût de cet appareil aurait été d'environ 130,000 francs. En ce moment, il n'est pas possible d'en faire une estimation.

Le prix de la journée d'entretien en 1917 pour les hôpitaux et l'asile pour aliénés est fixé à 3 fr. 76; pour la Maternité, à 7 fr. 09, et de 4 fr. pour l'Hospice Jorstens.

Le Conseil décide de solliciter pour l'année 1917 l'autorisation de percevoir la taxe sur le cubage des constructions et reconstructions dans les conditions déterminées par l'arrêté du 23 novembre dernier.

L'affermage des droits de place aux marchés pour 1917, par MM. Spapen, est voté; ces messieurs s'engagent à verser 75 p. c. des recettes brutes à réaliser par eux et ils garantissent à la ville un produit minimum net de 80,000 fr pour toute l'année.

Le Conseil accepte de garantir, conjointement avec la Caisse des Prêts, un nouveau montant de 100,000 francs dans les mêmes conditions que celles admises par le Conseil le 2 août 1915, dont 25,000 francs pour secourir de petits propriétaires indigents qui n'offriraient pas suffisamment de garantie, et sans participation d'un quart de la Caisse de Prêts.

M. le bourgmestre fait une communication au sujet de la suspension du règlement concernant le prix du pain.

L'agrandissement de l'Hôpital Stappaerts, le compte de 1915 du Bureau de bienfaisance et la construction d'une école communale pour garçons à la rue de la Constitution, sont remis à une séance ultérieure.

Tous les autres points à l'ordre du jour sont votés à l'unanimité.

CHARLEROI

(De notre correspondant particulier)

Manifestation d'art musical

C'est le 9 février, qu'aura lieu au Théâtre des Variétés de la Place du Manège, le grand concert artistique organisé par la Société que dirige le maëstro Edgard Wauthy, au profit des pauvres honteux et des musiciens.

A 6 heures et demie précises, sera donnée l'audition de « La Jacqueline de Bavière », le célèbre oratorio du maître belge Jean Van den Eeden, directeur du Conservatoire de Mons, avec soli, chœurs et orchestre, soit 300 exécutants.

Mlle Delire, 1er prix du conservatoire de Bruxelles, outre le rôle qu'elle assumera, dans cette œuvre grandiose, chantera l'air de Salomé d'Hérodiade.

M. Edmond Gonze, baryton du Théâtre de la Bourse, tiendra le rôle important de François de Boiscelin. Il sera secondé par M. Armand Druez, un jeune ténor.

Les chœurs et l'orchestre seront sous la baguette de M. Edgard Wauthy.

Le célèbre violoniste russe Michel de Sicard sera accompagné par M. G. Minet.

Cet événement artistique et sensationnel est impatiemment attendu des dilettanti.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 11

L'Amoureux de Line

Par GYP

DEUXIEME PARTIE

— Quelle admirable voix vous avez, mademoiselle! dit le vicomte de Querqueville à Line, qui lui répond en riant :

— Elle n'est admirable que depuis qu'elle a été payée vingt-cinq mille balles!

— Non pas à cause de cela! Mais on ne pouvait pas l'admirer... Vous chantiez toujours quand nous n'étions pas là!

— Line! On t'attend pour les tableaux vivants! crie Isabelle Combresol.

— Sous quel costume allons-nous avoir le plaisir de vous contempler, mademoiselle? demande le vicomte, empressé.

— Sous aucun! Je ne figure pas!

— Ah! tant pis!

Line traverse le salon en courant. Lorsqu'elle passe devant son amoureux, elle s'arrête et lui dit gaîment :

— Je vous en dois un, de succès! On me regarde! on me complimente! on a l'air d'avoir découvert un trésor!

Et elle s'éloigne d'une glissade.

En effet, Line ne figure pas dans les tableaux vivants. Elle a aidé seulement à draper et arranger. Aussi, pendant que défilent les tableaux, Mouflu en profite pour causer avec Horty. L'oncle Antoine a percé le jeu du pauvre Mouflu — qui n'est guère mystérieux — et comme il le sait brave garçon, intelligent, droit, délicat et bon, il ne se fait pas faute de l'encourager discrètement.

Bientôt la ritournelle du cotillon retentit. Le vicomte de Querqueville se précipite vers Mme Chandor, tandis que lady Salykok s'avance rougissante vers Alain de Stenay.

Horty regarde son neveu d'un air narquois. Et le jeune homme rougit, lui aussi, tout en installant sa vieille danseuse sur un des fauteuils réservés aux conducteurs du cotillon.

— Mademoiselle, dit M. Mouflu, qui vient d'offrir son bras à Line, mademoiselle... il fait bien chaud!

— Ah! plutôt... répond la petite, dont le teint est aussi frais que si elle respirait un air délicieusement pur.

— Mademoiselle... vous n'avez pas l'air d'avoir chaud... et pourtant il est impossible que vous n'ayez pas chaud... »

Line regarde son danseur. Elle le trouve singulier. Il lui paraît guindé et mal à l'aise, alors qu'à l'ordinaire il est sans gêne et d'une extrême simplicité. A la fin, elle demande :

— Qu'est-ce que vous avez donc, monsieur Mouflu?

— Moi... mais rien, mademoiselle;..

— Ah! voyons!... Faut pas me raconter ça!... je vous connais bien...

— Croyez-vous, mademoiselle?

— Enfin, je vous connais assez pour voir que vous n'êtes pas dans votre assiette?

— Mon Dieu...

— Je parie que vous avez quelque chose à me dire... et que vous n'osez pas?

— Justement, mademoiselle, justement! se hâte de répondre le pauvre homme.

— Allons, osez!

— Osez! C'est facile à dire, mademoiselle! Ah! Dieu, non, au contraire. Mais aujourd'hui j'ai très grand peur de vous, parce que de vous dépend... dépend...

— Quoi, sapristi?

— Oh! mademoiselle, ne me bousculez pas... parce que je n'ai déjà pas bien la tête à moi... et dame! si vous me...

— Mais je ne vous bouscule pas, monsieur Mouflu! J'ai dit : sapristi... c'est une façon de parler... une mauvaise façon! Si mon oncle Combresol m'avait entendue, il m'aurait attrapée... et il aurait eu raison... Et maintenant, voyons, sans sapristi, je vous dis bien gentiment : « Monsieur Mouflu, dites-moi ce qu'il y a... Qu'est-ce que vous avez? Qu'est-ce que vous voulez?

— Mademoiselle, je veux une chose qui dépend de vous...

— De moi? Alors, c'est fait... De moi toute seule?

— Toute seule... non... pas absolument... Mais enfin, vous pouvez, mieux que n'importe qui... enfin... ma cause est entre vos mains... et il s'agit de... de...

— D'une chose grave?

— Ah! je vous crois! De toute ma vie... de tout mon bonheur!

Patatras! pense Line, embêtée : il a bien sûr l'idée d'épouser Carmen! Et jamais elle ne voudra s'appeler madame Mouflu! jamais! et je comprends ça, d'ailleurs!

— Mademoiselle Line... propose Mouflu, d'une voix qui s'enroue, ne pensez-vous pas que, pour causer, nous serions mieux sur la terrasse?...

— Evidemment... répond la jeune fille sans entrain, évidemment... mais... le cotillon...

Elle aime passionnément la danse et cette idée de manquer le cotillon ne la réjouit pas du tout. Mais elle a grande pitié du pauvre M. Moufu, et elle est décidée à faire quand même ce qu'il désire.

— Peut-être bien... demande Mouflu, qui aperçoit la mine déconfite de la petite, que vous le regretteriez, le cotillon?

— Mais non... mais non!

— Si je vois bien que si! Ça ne vous chante pas de venir vous promener sur la terrasse... peut-être aussi que vous pensez que ça n'est pas convenable!

— Pas convenable! fait Line étonnée, pourquoi, pas convenable?

— Mais... parce que... une jeune fille... seule avec un monsieur... dehors... la nuit..

La petite de Clécy éclate de rire :

— Ah! bien! Si je pensais à ça, par exemple! Mais, monsieur Mouflu, je m'en irais au bout du monde avec vous sans imaginer qu'on peut y trouver à redire...

— Je vous parais donc bien vieux, mademoiselle! murmure le pauvre homme, ahuri.

— Bien vieux! vous, mais pas du tout!

— Pourtant, si vous considérez que l'on peut aller avec moi au bout du monde... sans que ce soit compromettant...

— Avec vous ou avec bien d'autres! ça n'est pas une question d'âge, ça! Ainsi, tenez, l'oncle Antoine, je suppose...

— L'oncle Antoine?

— Mon oncle Horty... Vous le connaissez bien?

— Si je le connais!

— Eh bien, il me paraît beaucoup plus compromettant que... monsieur de Jabo, par exemple... si compromettant il y a...

— Alors... on peut, selon vous, épouser un homme de mon âge?

— Ah! j'vous crois!

Et Line pense :

« Nous y voilà! il va me demander si Carmen voudra de lui! »

— Je suis bien heureux, mademoiselle, de... de ce que vous me dites... parce que j'aime, j'aime passionnément, de tout mon cœur, de toutes mes forces, une jeune fille... une jeune fille ravissante... jolie, très jolie... bien née... musicienne, ah! musicienne comme la musique elle-même.

— Pour ça, il se trompe! se dit la petite, qui a envie de rire, on voit bien que c'est pas lui qui serine à Carmen les airs qu'elle doit chanter... ni qui lâche l'accompagnement pour lui piquer la note qu'elle ne serait pas fichue de trouver sans ça...

— Et bonne! continue M. Mouflu, qui est lancé, et charitable! et dévouée... et intelligente!

Line continue à penser :

— Il exagère... Carmen n'est charitable que pour la galerie... elle est égoïste comme personne et quant à être intelligente! Oh! là là!

Mais elle écoute souriante le pauvre amoureux, qui continue :

— Enfin, si vous étiez à sa place... Si je vous disais : Mademoiselle, je vous aime tendrement, profondément, passionnément, et je vous demande de devenir ma femme! qu'est-ce que vous répondriez?

Comme la terrasse est relativement obscure, Line ne voit pas l'infinie tendresse des bons yeux qui la fixent éperdument. Elle dit, gentille et blagueuse :

— Je répondrais en vous faisant une belle révérence : Monsieur Mouflu, c'est bien de l'honneur que vous me faites...

— Et vous accepteriez?

— Et j'accepterais, répond Line sans méfiance.

— Oh! mademoiselle!... s'écrie le pauvre homme ravi, que je suis heureux! si vous saviez! si vous saviez!

Il se jette sur les mains de la petite de Clécy, ahuris, et il les embrasse éperdument, avant même qu'elle ait le temps de protester. A la fin, Line murmure en essayant doucement de dégager ses mains :

— Mais, monsieur Mouflu... c'est pas sérieux! c'est pas de moi qu'il s'agissait...

— Comment, pas de vous... pourquoi dites-vous ça? demande le pauvre homme effaré... pourquoi?

— Mais parce que c'est vrai... Vous pensez bien que si j'avais cru que c'était de moi que vous parliez... je... j'aurais...

— Vous auriez refusé! s'écrie Mouflu d'une voix sans timbre, je devais bien m'y attendre... mais quel coup!

Son accent est si plein de détresse que Line s'émeut du gros chagrin qu'elle cause. Alors elle tâche d'adoucir ce coup dont le bon Mouflu parle avec un désespoir si comique. Et elle explique :

(A suivre).



Eternelle Enigme

I

A peine Louis de Morelles eut dit ces mots « Je vous aime », ce fut, entre Mme de Trial et lui une stupeur, comme après le retentissement d'un coup de tonnerre. Et, tout de suite, au voile de douloureuse surprise qui s'épandit sur le visage de la jeune femme, il eut conscience de sa folie.

Lorsqu'il était descendu au château, huit jours auparavant, Louis de Morelles avait retrouvé pour Mme de Trial la sympathie qui, déjà, l'hiver précédent, l'avait attiré vers elle. Loin des futilités parisiennes, dans un milieu moins agité qui permettait de longues causeries, une intimité plus étroite avait rapproché leurs esprits. Et une amitié avait commencé, pleine d'un charme exquis, sans désir et sans trouble, sans calcul et sans crainte, sous laquelle, à peine, aurait pu se laisser entrevoir, à une galanterie plus grave, à une coquetterie plus naïve, quelque chose d'un sentiment plus doux. Mais, ce matin-là, dans cette promenade à cheval, par la troublante solitude de la forêt, dans la complicité des sous-bois recueillis, des souffles tièdes et de l'odeur des mousses, la jeune femme s'était révélée d'une beauté si resplendissante, sous le pâle reflet des feuilles à travers lesquelles, çà et là, quelque rayon furtif flambait l'or de sa nuque, que les obscures tendresses lentement écloses au cœur de Louis de Morelles avaient jailli en une floraison d'amour, éclaté brusquement en un cri de passion.

Sans un mot, d'un geste irrité, Mme de Trial le laissant en arrière, avait enlevé son cheval au galop, par un sentier. Il la suivit, courbant la tête. Les foulées des chevaux s'étouffaient sur l'herbe. on n'entendait que leurs souffles larges et réguliers, que coupait çà et là le cliquetis d'une gourmette ou le léger cri d'une selle. Et ce silence devenait terrible. Louis de Morelles eût voulu pouvoir se jeter à ses pieds, implorer son pardon avec des prières craintives, et l'allure de cette course, qui l'eût obligé d'élever la voix, de livrer à tous les vents les paroles qui montaient de son cœur, le désespérait. Irait-elle ainsi, sans l'écouter, jusqu'au château? Ce serait fini alors : il n'oserait plus se présenter devant ses regards.

Au débouché de la forêt, pourtant, sur la route poudreuse, Mme de Trial ralentit, mit son cheval au pas.

— Je vous demande pardon, murmura Louis de Morelles en se rapprochant, j'étais fou tout à l'heure.

En arrière d'une tête, il se penchait dans une attitude de suppliant. Elle ne répondit pas tout de suite, le profil presque dur, les yeux à l'horizon, laissant s'apaiser le tumulte de ses pensées.

— Si vous saviez, dit-elle enfin, combien cela est odieux d'entendre toujours la même chose; de ne pouvoir risquer un mot, un rire; de ne pouvoir se laisser aller aux joies les plus simples ou aux coquetteries les plus innocentes, sans voir naître autour de soi des pensées troubles et sentir perpétuellement suspendu sur sa tête ce perpétuel : « Je vous aime! »

Un dégoût, une haine presque, s'élargissait dans le pli de sa lèvre.

— Je vous aime! s'écria-t-elle, en lançant un regard désespéré. Mon Dieu, aimez nous donc assez pour ne pas nous le dire!

— Pardon, répéta Louis de Morelles doucement. Cela ne m'arrivera plus; je vous le jure!

Ils se turent, pensifs. Une paix commençait de s'épandre; la forêt ne pesait plus sur eux, ne les environnait plus de son mystère confus. Leur être se dilatait de nouveau dans la matinée ensoleillée, par la campagne large et nue, où des vapeurs lointaines, attardées aux creux du sol, flottaient sur les chaumes.

II

Tout semblait oublié dans la reprise de leur vie. L'oubli, néanmoins, n'était qu'apparent. Mme de Trial, malgré qu'elle en eût, se défendait mal d'une obscure défiance. Louis de Morelles s'était imposé un rôle : elle redoutait qu'il n'en sortît; et cette appréhension, en gênant la libre expansion de ses pensées et de ses rires, ramenait entre eux l'obsession du souvenir.

Des jours s'écoulèrent. Une surprise commença de venir à la jeune femme.

Louis de Morelles lui parut héroïque. Elle se rassurait peu à peu. Elle quitta sa réserve, reprit ses abandons anciens, retrouva ses gaîtés capricieuses. Même, par un reste d'inquiétude, afin de bien se convaincre que tout danger était définitivement écarté, par un petit sentiment de bravade aussi, peut-être, elle rechercha pour lui les occasions de rechute; elle provoqua leur isolement; elle tenta, à son bras, des appuis lassés, risqua des coquetteries. Ni dans les promenades à cheval, le matin, ni dans la douceur troublante des soirs, sur la terrasse, Louis de Morelles ne s'oubliait. Jamais son regard ne s'attardait plus longtemps qu'il n'eût convenu sur l'élégance d'une toilette ou sur la grâce d'une attitude.

Madame de Trial se réjouit sincèrement. Tout souci se reculait d'elle; leur affection se renouait aussi calme, aussi pure, après cet orage maintenant éloigné.

Bientôt, pourtant, cette joie lui laissa un vide. Elle lui parut quelque peu décevante, plutôt voulue que réellement ressentie. Elle devait s'avouer que, pour son romanesque et fermée qu'elle fût à la passion, elle avait prévu, de la part de Louis de Morelles, des défaillances. Cet excès de vertu la déroutait. Son esprit, à de certaines heures, s'était complu à imaginer les paroles graves et douces par lesquelles elle aiderait à sa guérison, pansant elle-même ainsi, délicatement, la blessure faite par sa beauté. Etait-ce ce rôle de sœur de charité qui lui manquait?

Une pensée, alors, la tourmenta, plus précise de jour en jour. Cette passion si brusquement allumée, si vite éteinte, n'était-elle donc qu'un caprice?

Elle hésita. Tour à tour, il lui arrivait de redouter davantage, ainsi qu'un ennemi qui se cache, cet amour silencieux; et tour à tour la conviction d'une guérison complète, assurée, faisait monter à ses paupières des larmes de dépit, comme d'une humiliation. L'injure dont elle s'était crue atteinte naguère, par l'aveu, lui semblait commencer seulement à présent avec la facilité de la retraite et l'aisance même de l'attitude.

Les mots qu'elle avait redoutés d'abord, après les avoir attendus ensuite afin de les combattre, insensiblement elle se laissait aller à les désirer, pour se prouver à soi-même que l'amour qu'elle avait inspiré était véritablement sincère et profond. De ne plus les entendre, elle s'irritait presque. Ils étaient dans sa pensée, continuellement. Ils flottaient autour d'elle dans le vent, dans le frisson des feuilles, dans les joyeux éveils des matins et la paix des crépuscules. Le besoin de les entendre devenait impérieux, irrésistible. Découragée de leurrer son esprit par des raisons auxquelles elle avait cessé de croire, elle finissait par les désirer, les espérer pour eux-mêmes, uniquement.

Des troubles confus, une instabilité d'équilibre, la jetèrent à des activités sans but, à des irritabilités sans cause, à des dépits inexplicables. Et de voir Louis garder une réserve d'autant plus grande qu'elle le troublait plus profondément, comme s'il eût redouté de perdre par une imprudence nouvelle, cette fois irrémédiable, les joies de leur intimité, ou comme s'il eût soupçonné quelque épreuve à quoi elle voulût soumettre sa loyauté, elle éprouvait, sur le piédestal même où elle se sentait élevée, presque un regret de sa grandeur, une tristesse d'exil, une détresse d'abandon.

Elle s'effraya. N'était-ce pas elle, maintenant, qui aimait? Un poison lui parut s'être glissé en elle, lentement. Elle détournait sa pensée de son propre cœur, avec angoisse, avec terreur bientôt, n'osant se demander, si Louis de Morelles avait osé parler, ce qu'elle eût répondu.

Mais un orgueil comprimait au fond d'elle-même ces rumeurs troubles. Elle dominait leur soulèvement, refoulait les suggestions de la campagne environnante, posait sur le tumulte de ses sentiments le masque impassible ou hautain de son visage; tandis qu'à des heures inquiètes elle se dérobait, fuyait éperdument, comme devant un danger, tour à tour rassérénée et désespérée de ce danger toujours reculé, qui ne l'atteignait pas, ne l'atteindrait sans doute jamais.

III

Louis de Morelles quittait le château le lendemain. Madame de Trial dirigea vers la forêt leur dernière promenade. C'était l'automne, elle s'emplissait de mélancolie déjà, sous le pâle soleil glissant à travers les branches et se jouant sur le sol parmi le décor plus frêle de leurs ombres.

— Vous rappelez-vous? demanda madame de Trial avec une douceur étrange.

Louis se rappelait. Il avait reconnu l'endroit, si rempli naguère de vie frissonnante, comme mort maintenant; il voyait le sentier montant vers un coin de ciel bleu où le galop de la jeune femme les avait emportés.

Il courba le front, confus :

— Vous êtes cruelle, dit-il.

Mais, secouant la tête d'un geste lent, la voix rêveuse et le regard perdu :

— Oh! fit-elle, je ne vous en veux pas!

A l'accent de ces paroles, Louis tressaillit. Une tristesse presque y résonnait semblable à l'écho d'un regret lointain. Son cœur fut étreint d'un brusque émoi, son esprit ébloui d'une lumière subite, dont s'éclairait toute l'attitude de la jeune femme. Et c'était en lui, par-dessus un désespoir, une fureur d'avoir laissé passer à côté de sa main un bonheur qu'il eût pu saisir, la flamme aiguë d'une espérance que ce bonheur, pourtant, fût encore accessible.

Mais elle, désormais, s'était reconquise; le souffle trouble qui, un moment, l'avait enveloppée, avait passé, s'était envolé à l'horizon. Alors, comme il la regardait, indécis encore, les yeux illuminés d'un afflux de pensées folles, elle sourit, d'un sourire qui glissa sur lui comme une onde froide. Amer un peu, ce sourire semblait avouer; il était ainsi que le consentement du passé, mais une expression indéfinissable de raillerie, en même temps, scellait ce passé, définitivement.

Louis comprit, il baissa la tête, un petit flot de sang aux pommettes, sous la violence de sa rancune.

Ils rentrèrent, silencieux, au pas de leurs chevaux, par la campagne triste : lui abîmé devant l'énigme de la femme; elle, peut-être, devant sa propre énigme.

Jean REIBRACH.

La Chronique du Jour

LE GUI

— Une belle touffe de gui, ma petite dame? Ça vous portera bonheur...

Et la marchande arrête au passage une fringante personne, dont le fin visage rougeoie de froid sous la voilette.

Sans doute la jeune femme croit au bonheur; car elle se laisse tenter, puis s'éloigne, à demi masquée par l'énorme arbuste, telle la forêt en marche de Macbeth.

La petite main gantée qui tient la branche noueuse est tiède, disorètement parfumée. Et le gui ne regrette plus la dure écorce où, le matin même, il ancrait encore sa racine. Il prospérait en paix, cependant, dans les bois qui cernent la cité. Seuls, ses frères et lui gardaient leur verdure grasse et vernie, parmi les branchages dépouillés. Ils se gorgeaient de la sève frileuse et rare qui montait au cœur des arbres. Parfois, il est vrai, des gamins, les prenant pour des nids de pie, leur jetaient des pierres. Ou des gardes, galonnés, leur lançaient de mauvais regards, des mots menaçants sous la moustache : « Parasites! » Mais, en somme, ils vivaient heureux. Les vieux guis, les ancêtres qui appartiennent au passé et se plaisent à le raconter, disaient la gloire de leur vaste famille, leurs frères normands et bretons, leurs cousins d'Angleterre, leur parenté étendue jusqu'aux glaces du Nord, ils rappelaient le sacrifice héroïque, les druides, la faucille d'or qui détache les feuilles, le voile fin qui les recueille, les deux taureaux immolés ensuite au pied de l'arbre... Hélas! au lieu d'une blonde prêtresse, nimbée d'un croissant d'or et drapée de blanc, deux gamins restes, armés d'une serpette, les avait fait choir sur les feuilles mortes, au pied d'une vieille femme. Et dès les portes de la ville, cette sorcière offrait à vil prix aux passants le feuillage sacré.

Une telle aventure laissait le pauvre rameau défiant de l'avenir. Cependant, sa nouvelle maîtresse lui offrait un logis assez coquet, ma foi, où tout, meubles et tentures, fleurait une bonne odeur de neuf. Un nid de jeunes mariés, certainement. Puis, dans un cabinet de travail intime et chaud, l'alerte personne, grimpée sur un escabeau, accrocha sa touffe de gui par un anneau, au centre du plafond. L'ayant cravatée d'un large ruban de satin cerise, elle descendit et contempla son œuvre. Le buisson tournait lentement sur lui-même et se mirait dans la glace. Il avait vraiment bon air, sous cet ample nœud rouge bouffant comme une ceinture de petite fille en toilette de gala.

— Ques'-ce que c'est que ça? dit une voix mâle...

Le mari, sans doute, qui, rentré pour le repas de midi, levait un nez inquiet vers la touffe enrubannée.

— Du gui...

Pas fière, la petite épouse.

— Mais, ma chérie, ça ne dure pas, ça se flétrit. Les petits fruits blancs mollissent, tombent. On les écrase sous le pied. Autant de taches. Une saleté, ce gui.

Pavoisez donc les mâts des corvettes norvégiennes et le seuil des auberges normandes au temps du cidre nouveau, servez donc encore d'emblème aux bardes d'Ecosse et du pays de Galles, ayez donc des ancêtres celtiques, soyez donc sacré, pour vous entendre traiter de « saleté »!

— Mais je ne suis pas seule à mettre du gui! Il y a, en ce moment, des tas de jeunes femmes qui en accrochent un peu partout, et qui croient bien faire.

— C'est du propre.

Les maris qui rentrent déjeuner entre deux séances de bureau sont toujours irritables.

— Mais puisque ça porte chance à la maison, s'obstine la jeune femme.

— Comment le sais-tu, que ça porte bonheur?

— Et toi, comment sais-tu que ça ne porte pas bonheur?

— Madame est servie, annonce la camériste.

Heureusement. Car un double aveu d'ignorance eût aigri la discussion. Et tandis que le gui solitaire tourne avec la grâce lente d'une figure de cire à la devanture d'un coiffeur, c'est, dans la pièce proche, un cliquetis nerveux de fourchettes, des sonneries brèves à la servante, jusqu'au claquement sec de la porte sur l'époux qui retourne au travail.

Alors, une petite personne se glisse dans le bureau, ouvre la bibliothèque, passe en revue le peloton serré des dictionnaires et, d'un geste cambré d'enfant de chœur qui ploie sous l'évangile, porte un gros livre jusqu'à la table... Plus rien que le bruit des pages tournées, qu'une nuque studieuse... Seule, l'urgence des visites à rendre, arrache l'épouse à son labeur.

Et c'est singulier comme le goût de l'étude est contagieux, car vers cinq heures — à peine madame vient-elle de sortir — monsieur à son tour, sans prendre le temps de quitter son chapeau, se glisse dans son bureau, ouvre la bibliothèque, tire un gros dictionnaire et y pique une tête attentive.

Le gui, lui, tourne toujours, indécis, sur son sort. Mais les maris du soir, la besogne achevée, ne ressemblent pas aux maris du matin. Avec leurs pantoufles et leur veston, ils retrouvent une âme indulgente. Et après le dîner, sous le gui, tout de suite, l'entretien perd le ton tendu du déjeuner. Madame se frappe le front, fait mine de se souvenir.

— Au fait, tu sais... je me rappelle pourquoi le gui porte bonheur.

Et la voilà partie, la chère petite avocate. Est-ce que le chêne n'a pas toujours été l'arbre des forts, des héros, des dieux! Alors, c'est très simple : le gui, c'est la quintessence, c'est l'auréole du chêne.

— Oui, oui, je sais, interrompit négligemment Monsieur. Sa verdure persistante était un symbole d'éternité. Et parce qu'il ne touchait pas la terre, il était l'emblème de la pureté. Qu'est-ce que cela prouve?

— Ce que cela prouve? Est-ce que les druides ne l'appelaient pas l' « herbe qui guérit tout? » Il y a toujours quelque chose de vrai dans ces croyances-là.. « L'herbe qui guérit tout », cela porte...

— Oui, coupe le mari. Connu : « Eginane », devenu « Au gui l'an neuf », le cri de quête des pauvres dans l'Ouest, à la veille du jour de l'an...

Et tous deux de se renvoyer des petits morceaux de dictionnaire, avec des airs informés. Ce serait, pour le gui, à se tordre de rire au bout de sa cordelette, s'il ne tremblait pas encore sur son sort. Mais bientôt il est rassuré.

Effaré de tant de science opposée à la sienne, le mari tend vers les livres l'index de la certitude :

— Je parie que tu as lu...

— Et toi?

— Parbleu!

Ils se lèvent, amusés de la ruse. Ils éclatent de rire. Ils s'embrassent. Là-haut, sous leur ruban cerise, les feuilles du gui ont l'air de petites mains qui applaudissent.

Chronique Documentaire

LA SUIE

« Un inconvénient des plus désagréable, et dont maintes personnes se plaignent à juste titre, est celui qui résulte de la pluie de suie qui s'abat toujours sur les cours, jardins et toitures, et pénètre dans les chambres lorsqu'on ouvre les fenêtres pour aérer les pièces.

Impossible de faire blanchir du linge dans une cour ou un jardin, ou de se tenir dans ces endroits, sans être souillé par le résidu de la combustion de houille. Se mêlant à l'eau de pluie, la suie la transforme en un liquide impropre à l'usage auquel on le destine.

Cette pluie de suie s'aggrave encore par le fait du défaut de ramonage des cheminées.

Le défaut de ramonage et l'ignition de la suie sont antihygiéniques et dangereux, et tous deux ont pour effet cet abominable chute de « neige noire. Si le mal est grand en bien des endroits, il l'est encore davantage à proximité de certaines usines, notamment certaines brasseries.

La suie est le résultat de la combustion imparfaite du charbon. Mais on sait que le charbon gras en produit infiniment plus que le charbon maigre. Ce dernier brûle presque sans flamme, ne donne presque pas de fumée et pas de suie, et fournit une grande chaleur.

Il s'allume un peu moins vite, il est vrai, et, malheureusement, il coûte plus cher que le charbon gras, lequel donne de la fumée à outrance, encrasse poêles et cheminées, s'enflamme aisément, mais se consume plus vite. Il use un peu moins vite les « pots » des poêles que le charbon maigre.

Le conseil supérieur d'hygiène s'est occupé, peu avant la guerre, des mesures à prendre par les autorités compétentes pour protéger les habitants contre les méfaits de la fumée noire que dégagent les cheminées industrielles. Au sein de ce corps savant, on a déjà préconisé l'interdiction de l'emploi du charbon gras, des briquettes, de la sciure de bois ou autres déchets, et on a été d'avis de n'autoriser que le coke et l'anthracite ou un charbon similaire. On devait reconnaître toutefois que ces règles eussent été onéreuses pour les industriels, qui auraient dû transformer leurs foyers et s'abstenir d'utiliser les déchets. Il faut alors avoir recours aux fumivores. (Il en existe d'excellents, paraît-il). Le susdit Conseil était d'avis qu'il fallait, en autorisant l'établissement de générateurs à vapeur, prescrire qu'aucun dégagement de fumée noire ne soit toléré.

En tous cas, pour ce qui concerne les usines, l'autorité compétente est suffisamment armée.

Mais que faire vis-à-vis des particuliers? Les obliger administrativement à n'employer que du charbon maigre? Il ne faut pas y songer.

Je connais un propriétaire d'immeubles qui insère dans ses baux une clause interdisant l'emploi du charbon gras. Le souci de l'hygiène n'est pas l'unique mobile qui a dicté cet article : ce propriétaire tient à préserver les plates-formes dont le zinc est rapidement perforé sous l'action de la suie, humectée par l'eau de pluie.

La couverture des cheminées semble, à première vue, être un remède.

Couvertes, elles sont moins refroidies par les neiges et les pluies, qui, alors ne nuisent pas au « tirage ».

Les gaz de la combustion et la suie, au lieu de monter tout droit dans l'air, sortent latéralement de la cheminée — coiffée de préférence d'une couverture percée de petits trous. Mais la suie, dans ce cas, au lieu de se disperser au loin, tombe dans un rayon très restreint.

Il ne serait donc pas utile de conseiller à nos édiles de rendre obligatoire la couverture des cheminées.

Quant à l'autorité, son rôle principal nous d'une nuisance difficile à combattre. La bonne volonté des habitants peut, en tous cas, l'atténuer considérablement.

Nous nous trouvons ainsi en présence semble être, en cette matière, d'être très sévère pour les « auteurs » des feux de cheminée. »

Ma Semaine Agricole

LE TABAC

Des quatre éléments fertilisants nécessaires à toutes les plantes, celui qui, dans la culture du tabac, joue le rôle essentiel, est la potasse. Suivant MM. Schloesing et Grandeau, l'élément potassique communique à la feuille du tabac sa propriété fondamentale, la combustibilité. La potasse a un effet considérable sur le parenchyme des feuilles, elle rend le tabac plus fin, plus soyeux, plus souple. Seule, la potasse influe favorablement sur les qualités les plus importantes du tabac, mais il importe que le sol soit suffisamment pourvu en azote, acide phosphorique et chaux. Sous quelle forme doit-on employer l'engrais potassique? En général, tous les composés chlorés sont à rejeter, parce que l'absorption des chlorures par le tabac nuit à sa combustibilité. Le mieux est d'employer le sulfate de potasse et de la kaïnite. Dans bon nombre de régions, la culture du tabac constitue une branche importante de l'industrie agricole et, depuis la guerre, nous constatons que cette culture s'est importée un peu partout. Il importe donc que les cultivateurs aient des notions précises sur cette culture et qu'ils sachent entourer cette solanée de tous les soins qu'elle réclame. On sème le tabac sur une terre meuble, puis on le plante en lignes et on lui donne des soins constants pendant toute sa croissance. A la maturité, qui arrive en septembre, on coupe les pieds, on les laisse se ratatiner pendant deux ou trois jours sur le sol et on les suspend dans un séchoir bien aéré. La feuille sèche du tabac a une composition chimique complexe : elle renferme en particulier un alcaloïde nommé nicotine qui donne au tabac les propriétés qui le font rechercher.

Le tabac peut être cultivé avantageusement pendant plusieurs années sur le même sol. Si on emploie de fumier de ferme, il faut l'enfouir avant l'hiver. L'acide phosphorique et la chaux ne doivent être employés qu'avec de fortes doses de potasse, car les besoins en ces deux premiers éléments sont très faibles. Une récolte de 2,000 kilos de feuilles riches renferme 49 kilos de potasse dans le tabac combustible, alors qu'elle n'en contient que 23 kilos dans du tabac peu combustible. M. de Vuyst a obtenu d'excellents résultats par l'emploi du nitrate de potasse; cependant, son usage est fort restreint, car les unités d'azote et de potasse y reviennent plus cher que dans les autres engrais. Voici une formule qui donne toujours de bons résultats : Par are, 3 ou 4 kilos de sulfate de potasse, 2 ou 3 kilos de scories ou de superphosphate, 1 à 1.5 kilo de sulfate d'ammoniaque. Ce dernier engrais sera employé séparément soit avant, soit après les deux autres. Les scories et le sulfate de potasse peuvent être mélangés; on doit les employer quelque temps avant la plantation ou au moment de celle-ci. Ce dernier mode n'est pas à conseiller.

Alfred GOURMET.

CORRESPONDANCE

Un groupe d'amateurs abonnés. — A défaut de fumier de ferme qui constitue souvent la fumure de fond pour les jardins, on peut utiliser les boues de route, curures des fossés, détritus de jardin et de cuisine décomposés, vidanges de toute combustion, eaux de lessivage, etc. En un mot, toute matière renfermant un, plusieurs ou tous les éléments d'une fertilisation complète (azote, potasse, acide phosphorique et chaux) peut concourir à augmenter la richesse naturelle de tous les sols. Contrairement à une opinion erronée, dans un potager riche en humus, c'est-à-dire en terre végétale noire, on peut obtenir, pendant plusieurs années, de savoureux et abondants légumes sans l'apport de fumure végétale et animale. Il suffit d'épandre et de bien incorporer au sol, lors du bêchage qui se fait au moins trois semaines avant les semis, les engrais suivants :

Par are, 6-8 kilos de scories basiques ou de phosphate Bernard, 6-8 kilos de kaïnite. Ces fertilisants sont vendus chez tous les négociants en engrais et à des prix raisonnables. Quelques jours avant de procéder au semis des légumes, on enfouit à l'are par un bon râtelage 1 1/2 kilos-2 kilos de sulfate d'ammoniaque. Cet engrais doit être acheté au Comité communal de ravitaillement. On diminue de moitié la dose de sulfate d'ammoniaque à appliquer sur la sole réservée aux légumes à fruits secs. Que les novices dans l'art du jardinage ne craignent pas d'utiliser cette formule-type; ils en seront récompensés par l'obtention de forts rendements et de légumes de saveur affinée. Le surplus et la bonne qualité des produits paieront la valeur des engrais achetés et laisseront encore à l'amateur un joli bénéfice s'il vend ses légumes au marché.

Cette formule d'engrais est aussi à appliquer lorsqu'on dispose de fumier de ferme : la richesse du sol en éléments nutritifs, le rendement brut des légumes et leur valeur alimentaire et commerciale s'accroissent fortement au grand profit du jardinier. Dans le courant du mois prochain, nous reprendrons cette question afin de l'étudier sous toutes ses faces.

A. G.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 10

LES PETITS BIJOUX LITTÉRAIRES

AVATAR

par

Théophile Gauthier

— Ecoutez-moi patiemment. Votre bonheur est entre mes mains. Je puis garder toujours ce corps où je loge aujourd'hui et qui vous appartient en propriété légitime; je me plais à le reconnaître maintenant qu'il n'y a pas de témoins près de nous, et que les oiseaux seuls, qui n'iront pas le redire, peuvent nous entendre : si nous recommençons le duel, je vous tuerai. Le comte Olaf Labinski, que je représente du moins mal que je peux, est plus fort à l'escrime qu'Octave de Saville, dont vous avez maintenant la figure, et que je serai forcé, bien à regret, de supprimer; et cette mort, quoique non réelle, puisque moi, âme y survivrait, désolerait ma mère.

Le comte, reconnaissant la vérité de ces observations, garda un silence qui ressemblait à une sorte d'acquiescement.

— Jamais, continua Octave, vous ne parviendrez, si je m'y oppose, à vous réintégrer dans votre individualité; vous voyez à quoi ont abouti vos deux essais. D'autres tentatives vous feraient prendre pour un monomane. Personne ne croira un mot de vos allégations, et, lorsque vous prétendrez être le comte Olaf Labinski, tout le monde vous éclatera de rire au nez, comme vous avez déjà pu vous en convaincre. On vous enfermera, et vous passerez le reste de votre vie à protester sous les douches, que vous êtes effectivement l'époux de la belle comtesse Prascovie Labinski. Les âmes compatissantes diront en vous entendant : « Ce pauvre Octave! » Vous serez méconnu comme le Chabert de Balzac, qui voulait prouver qu'il n'était pas mort.

Cela était si mathématiquement vrai, que le comte, abattu, laissa tomber sa tête sur sa poitrine.

— Puisque vous êtes pour le moment Octave de Saville, vous avez sans doute fouillé ses tiroirs, feuilleté ses papiers; et vous n'ignorez pas qu'il nourrit depuis trois ans pour la comtesse Prascovie Labinski un amour éperdu, sans espoir, qu'il a vainement tenté de s'arracher du cœur et qui ne s'en ira qu'avec sa vie, s'il ne le suit pas encore dans la tombe.

— Oui, je le sais, fit le comte en se mordant les lèvres.

— Eh bien, pour parvenir à elle, j'ai employé un moyen horrible, effrayant, et qu'une passion délirante pouvait seule risquer; le docteur Cherbonneau a tenté pour moi une œuvre à faire reculer les thaumaturges de tous les pays et de tous les siècles. Après nous avoir tous deux plongés dans le sommeil, il a fait magnétiquement changer nos âmes d'enveloppes. Miracle inutile! Je vais vous rendre votre corps. Prascovie ne m'aime pas! Dans la forme de l'époux elle a reconnu l'âme de l'amant, son regard s'est glacé sur le seuil de la chambre conjugale comme au jardin de la villa Salviati.

Un chagrin si vrai se trahissait dans l'accent d'Octave, que le comte ajouta foi à ses paroles.

— Je suis un amoureux, ajouta Octave en souriant, et non pas un voleur, et puisque le seul bien que j'aie désiré sur cette terre ne peut m'appartenir, je ne vois pas pourquoi je garderais vos titres, vos châteaux, vos terres, votre argent, vos chevaux, vos armes. — Allons, donnez-moi le bras, ayons l'air réconciliés, remercions nos témoins, prenons avec nous le docteur Cherbonneau, et retournons au laboratoire magique d'où nous sommes sortis transfigurés; le vieux brahme saura bien défaire ce qu'il a fait.

« Messieurs, dit Octave, soutenant pour quelques minutes encore le rôle du comte Olaf Labinski, nous avons échangé, mon adversaire et moi, des explications confidentielles qui rendent la continuation du combat inutile. Rien n'éclaircit les idées entre honnêtes gens comme de froisser un peu le fer. »

MM. Zamoyeczky et Sepulveda remontèrent dans leur voiture. Alfred Humbert et Gustave Raimbaud regagnèrent leur coupé. — Le comte Olaf Labinski, Octave de Saville et le docteur Balthazar se dirigèrent grand train vers la rue du Regard.

XII

Pendant le trajet du bois de Boulogne à la rue du Regard, Octave de Saville dit au docteur Cherbonneau :

« Mon cher docteur, je vais mettre encore une fois votre science à l'épreuve : il faut réintégrer nos âmes chacune dans son domicile habituel. — Cela ne doit pas vous être difficile; j'espère que M. le comte Labinski ne vous en voudra pas pour lui avoir fait changer un palais contre une chaumière et logé quelques heures sa personnalité brillante dans mon pauvre individu. Vous possédez d'ailleurs une puissance à ne craindre aucune vengeance. »

Après avoir fait un signe d'acquiescement, le docteur Balthazar Cherbonneau dit : « L'opération sera beaucoup plus simple cette fois-ci que l'autre, les imperceptibles filaments qui retiennent l'âme au corps ont été brisés récemment chez vous et n'ont pas eu le temps de se renouer, et vos volontés ne feront pas cet obstacle qu'oppose au magnétisseur la résistance instinctive du magnétisé. M. le comte pardonnera sans doute à un vieux savant comme moi de n'avoir pu résister au plaisir de pratiquer une expérience pour laquelle on ne trouve pas beaucoup de sujets, puisque cette tentative n'a servi d'ailleurs qu'à confirmer avec éclat une vertu qui pousse la délicatesse jusqu'à la divination, et triomphe là où toute autre eût succombé. Vous regarderez, si vous voulez, comme un rêve bizarre cette transformation passagère, et peut-être plus tard ne serez-vous pas fâché d'avoir éprouvé cette sensation étrange que très peu d'hommes ont connue, celle d'avoir habité deux corps. La métempsycose n'est pas une doctrine nouvelle, mais avant de transmigrer dans une autre existence, les âmes boivent la coupe d'oubli, et tout le monde ne peut pas, comme Pythagore, se souvenir d'avoir assisté à la guerre de Troie.

— Le bienfait de me réinstaller dans mon individualité, répondit poliment le comte équivaut au désagrément d'en avoir été exproprié, cela soit dit sans aucune mauvaise intention pour M. Octave de Saville que je suis encore et que je vais cesser d'être.

Octave sourit avec les lèvres du comte Labinski à cette phrase, qui n'arrivait à son adresse qu'à travers une enveloppe étrangère, et le silence s'établit entre ces trois personnages, à qui leur situation anormale rendait toute conversation difficile.

Le pauvre Octave songeait à son espoir évanoui et ses pensées n'étaient pas, il faut l'avouer, précisément riantes. Il n'était pas, il Comme tous les amants rebutés, il se demandait encore pourquoi il n'était pas aimé — comme si l'amour avait un pourquoi! la seule raison qu'on en puisse donner est le « parce que », réponse logique dans son laconisme entêté, que les femmes opposent à toutes les questions embarrassantes. Cependant, il se reconnaissait vaincu et sentait que le ressort de la vie, retenu chez lui un instant par le docteur Cherbonneau, était de nouveau brisé et bruissait dans son cœur comme celui d'une montre qu'on a laissé tomber à terre. Octave n'aurait pas voulu causer à sa mère le chagrin de son suicide, et il cherchait un endroit où s'éteindre silencieusement de son chagrin inconnu sous le nom scientifique d'une maladie plausible. S'il eût été peintre, poète ou musicien, il aurait cristallisé sa douleur en chefs-d'œuvre, et Prascovie vêtue de blanc, couronnée d'étoiles, pareille à la Béatrice de Dante, aurait plané sur son inspiration comme un ange lumineux; mais nous l'avons dit en commençant cette histoire, bien qu'instruit et distingué, Octave n'était point de ces esprits d'élite qui impriment sur le monde la trace de leur passage. Ame obscurément sublime, il ne savait qu'aimer et mourir.

La voiture entra dans la cour du vieil hôtel de la rue du Regard, cour au pavé serti d'herbe verte où les pas des visiteurs avaient frayé un chemin et que les hautes murailles grises des constructions inondaient d'ombre froides comme celles qui tombent des arcades d'un cloître : le Silence et l'Immobilité veillaient sur le seuil comme deux statues invisibles pour protéger la méditation du savant.

Octave et le comte descendirent, et le docteur franchit le marchepied d'un pas plus leste qu'on aurait pu l'attendre de son âge, et sans s'appuyer au bras que le valet de pied lui présentait avec cette politesse que les laquais de grande maison affectent pour les personnes faibles ou âgées.

Dès que les doubles portes se furent refermées sur eux, Olaf et Octave se sentirent enveloppés par cette chaude atmosphère qui rappelait au docteur celle de l'Inde et où seulement il pouvait respirer à l'aise, mais qui suffoquait presque les gens qui n'avaient pas été comme lui torréfiés trente ans aux soleils tropicaux. Les incarnations de Wishnou grimaçaient toujours dans leurs cadres, plus bizarres au jour qu'à la lumière; Shiva, le dieu bleu, ricanait sur son socle, et Bourga, mordant sa lèvre calleuse de ses dents de sanglier, semblait agiter son chapelet de crânes. Le logis gardait son impression mystérieuse et magique.

Le docteur Balthazar Cherbonneau contuisit ses [illegible] sujets dans la pièce où s'était opérée la première transformation.

(A suivre.)

LA SITUATION FINANCIÈRE. - Valeurs pour lesquelles il y a des demandes d'achat ou de vente (+) 25 janvier 1917

Voir cours de nos rentes et lots de villes dans notre « CHRONIQUE FINANCIERE » paraissant chaque jour de bourse.

VALEURS BELGES

	Achet.	Vend.
FONDS D'ETATS PROVINCES ET VILLES		
Annuités 3 %	77	77 50
Ch. fer Anvers-Gand obl.	460	
Ch. fer Br.-le-Comte à Gand	400	
Ch. fer Liégeois-Limbourg 3 %	F. O.	
Congo 3 % 1904	63	64
Congo 4 % 1898	80	81
Congo 4 % 1906	80	
Crédit Communal 3 %	77	
Crédit Communal 4 %	94 25	
Crédit Communal 4 1/2 %	101 75	102 25
Crédit Communal 5 %	505	507 50
Anderlecht 5 %	93	
Gand 1913	462 50	
Gand 1914 4 %	70	
Ixelles 1894		
OBLIGATIONS ET ACTIONS A REVENU FIXE		
BANQUES		
Banq. Belge de Prêts Fonciers	480	
Caisse des Propriétaires 4 1/2		
Caisse des Propriétaires 4 %		300
Créd. Fonc. (Ex.-Orient) 4 1/2	880	890
Hypothéc. Belge-Américe. 4 %	430	
CHEMINS DE FER		
Auxil. Ch. de fer au Brésil 4 %		347 50
Aux. Ch. fer Brésil 4 1/2 IIe	365	
Blaton-Ath	170	
Congo 4 %		460
Congo 4 1/2 %	480	
Congo 5 %	502	505
Malines-Terneuzen	305	
Réunis 5 %	485	
Sud-Ouest Brésil	318	
Welkenraedt 3 %		300
TRAMWAYS		
Ans-Oreye	465	
Anvers 4 %	450	
Athènes-Pirée		315
Barcelone 4 %	455	460
Bologne 4 %	435	445
Bruxellois 4 %	460	
Buenos-Ayres 4 %	432 50	437 50
Buenos-Ayres 6 %	510	F. O.
Caire 5 %	502 50	507 50
Economiques 1900-1907	490	
Economiques 1909 (janv.-juil.)	465	470
Espagne Electriques 4 %	457 50	472 50
Florentins 5 %		490
Industries Electr. 5 %	472 50	477 50
Internat. de Tramways 5 %	450	
Kiew 4 %	412 50	417 50
Liégeois	447 50	452 50
Livourne 4 %		415
Madrid-Espagne		502 50
Mutuelle 4 %	418	422 50
Napolitains 4 %	407 50	412 50
Napolitains 5 %	452 50	
Odessa 4 1/2 (janv.-juillet)	435	445
Odessa 4 1/2 juin-décembre	440	
Perse 5 %	120	
Perse variable		20
Rails 4 %		420
Rome-Milan-Bologne	410	
Rosario	405	410
Rostoff 4 % priv.	410	
Rotterdam 4 %	435	
Saratow 4 1/2	420	
Saratow 4 %	400	
Secondaires 4 1/2 mai-nov.	470	
Secondaires 4 % 30 sept.	457 50	460
Secondaires janv.-juill.	460	
Toscans 5 %	415	
Tram. et El. en Russie 4 1/2	430	440
Tram. et Elect. en Russie 5 %	457 50	462 50
Transports 4 %		850
Transp. Force Motr. Espagne	490	
Turin 5 %		250
Union Tram. 4 %		
METALLURGIE		
Alliance 5 %	487 50	
Angleur 5 %	498 75	
Ateliers de la Biesme 4 %		250
Ateliers de Hal 4 %		425
Ateliers de Willebroeck 4 %	850	
Aumetz-la-Paix 4 1/2	450	F. O.
Aumetz la-Paix 5 %	487 50	
Brugeoise 5 %	485	
Brugeoise 4 1/2	415	
Clabecq 4 1/2		460
Cockerill 4 %	465	
Constr. Electr. Charleroi	405	
Espérance-Longdoz 4 1/2	485	
Fontoy 5 %	485	
Métall. Estamp. Donetz 6 %	525	
Métall. du Hainaut 4 %	450	
Ougrée 5 %	861 25	
Ojkovaia 1re	397 50	402 50
Pieper	372 50	377 50
Providence Belge 4 %	425 50	465
Providence Russe 4 %	465	
Sambre et Moselle 4 1/2 verte		432 50
Tél. de Konstantinovka 5 %	487 50	492 50
Tél. de Konstantinovka 4 %	480	
CHARBONNAGES		
Bon-Rocour 5 %	452 50	457 50
Bonne-Espérance-Batterie	240	250
Hainaut 4 1/2 %	430	435
Hensies Pom.	800	
La Haye 5 %		475
Pays de Liége 4 %		480
Bossaix 4 %	420	
Unie-Ouest de Mons 5 %	490	
ZINCS		
Bacaros 5 %	450	
Vieille-Montagne	475	
GLACERIES		
Auvelais 4 %	457 50	460
Charleroi 4 1/2	475	
Nationales Belges 4 %	457 50	
DISTRIBUTIONS D'EAU		
Eaux San Antonio 5 %	405	
ENTREPRISES DE GAZ ET ELECTRICITE		
Aux. Entrep. Electr. 1re série	440	
Eclair. du Centre var.	62 50	
Eel. et Chauff. par le Gaz	445	
Eel. Saint-Pétersbourg 4 1/2		470
Electr. Bassin Charleroi	487 50	
Elect. Est de la Belgique 5 %	490	
Electr. Odessa 4 1/2		425
Electr. Rosario 4 1/2	437 50	442 50
Electr. Rosario 5 %	487 50	492 50
Gaz de Saint-Josse		450
TEXTILES		
Colon. Rouvray	455	465
Dwina 4 1/2	445	
Industrielle du Levant 5 %	145	
Saint-Léonard	400	
INDUSTRIES DE LA CONSTRUCTION		
Merbes-le-Château	455	
PRODUITS CHIMIQUES		
Haeren	420	440

	Achet.	Vend.
COLONIALES		
Kasaï 5 %	437 50	460
Union Minière 4 1/2		950
DIVERSES		
Abattoirs Cureghem 3 %	400	405
Aux. int. de Ch. de fer 4 %	445	
Belgo-Canad. Pulp 5 1/2 %	503	
Floridienne 5 %	450	
Gratry 5 %		470
Immobilière 4 1/2	455	
Pétroles Grosnyi 5 % (série A)	492 50	
Pétroles Grosnyi 5 % (série B)	487 50	490
Sucreries de Pontolongo 5 %	447 50	450
Sucrerie en Roumanie 5 %	445	460
Banques et Assurances		
Banque d'Anvers	1465	1500
Banque Belge pour l'Etranger	520	
Banque Bruxelles act	880	902
Banque Centrale Anversoise		440
Banque Coloniale cap.		32 50
Banque Coloniale div.	4 50	6
Banque Internationale	470	480
Banque Liégeoise priv.	450	
Banque Liégeoise ord.	630	
Banque Nationale	3260	3390
Banque Outremer cap	515	525
Banque Outremer div.	100	105
Caisse de Reports act.		1270
Comptoir d'Escompte	200	
Crédit Anversois	400	410
Crédit Gén. de Belgique cap.		105
Crédit Gén. de Belgique fond		215
Crédit Général Liégeois	505	515
Crédit Nat. Industriel priv.	281	
Crédit Nat. Industriel ord.	270	275
Crédit Nat. Industriel fond.	4250	4300
Créd. Nat Industriel 10e fond.		425
Hypoth. Belge Américe. div	F. O.	8200
Hypoth. d'Egypte cap.	350	400
Industr. et Pastor. Belge S.A.	1190	
Société Générale cap.	1190	1205
Société Générale p. rés.	6000	
CHEMINS DE FER		
Auxil. Ch. fer au Brésil div.	250	
Blaton-Ath	7	
Bruxelles-Lille-Calais div.	525	585
Congo ord.	1175	1215
Congo ord. B.	735	805
Congo jouiss.	440	460
Congo fond.	3875	4025
Congo 6e	580	620
Gand-Terneuzen ord.	8	
Grands-Lacs cap.	270	
Réunis prior.	300	
Tournai-Jubize priv.		410
TRAMWAYS		
Alexandrie div.	77 50	82 50
Ans-Oreye	157 50	
Anvers cap.	120	125
Anvers fond.	61	65
Anvers div.	42	45
Athènes pr.	20	26
Astrakhan priv.	125	135
Astrakhan ord.		67 50
Bangkok cap.		110
Bangkok div.	33	35
Barcelone cap.	245	255
Barcelone fond.	1255	1270
Barcelone San Andrès	115	
Belgrade priv.		150
Belgrade cap.		40
Bilbao cap		110
Bilbao jouiss.	62	63
Brésil cap.		95
Bruxellois pr.	520	530
Bruxellois ord.	487 50	510
Bruxellois div	895	886
Bucarest cap.	95	
Buenos-Ayres cap.	83	88
Buenos-Ayres div.	31 25	33
Buenos-Ayres fond.		250
Caire priv.		
Caire jouiss.	510	530
Caire fond.		40
Jar (tram.) fond.		14
Dunkerque-Calais div.		470
Economiques	450	130
Entreprise de Travaux	120	129
Espagne Electr. cap.	125	53
Espagne Electr. div.	50	1220
Espagne Electr. fond.	1200	415
Est-Ouest de Liége		805
Florentins		135
Gand cap.		125
Gand div.		47 50
Iekaterinoslaw jouiss.		71
Internat. de Tramways cap.	70	
Internat. de Tramways ord.	8	11
Kharkoff		67 50
Kazan		121 25
Kiew cap.	101	
Kourak cap.	55	57
Liégeois ord.	200	
Liége-Seraing ord.		415
Madrid-Espagne priv.	370	
Madrid-Espagne ord.	100	115
Moscou priv.	150	175
Mutuelle div.		400
Napolitains B et C		415
Napolitains div.		155
Odessa cap.		91
Odessa jouiss.		
Orel priv.		195
Pays de Charleroi cap.	97 50	
Piémontais ord.		140
Railway Electr. cap.	540	550
Railways Electr. div.	490	500
Rome-Milan	80	92
Rosario cap.	78 50	79 50
Rosario div	31 50	
Rostoff ord.	6000	
Rotterdam cap.	101	
Rotterdam div.	29	
Saratow cap.	85	90
Saratow div		30
Secondaires cap.	455	462 50
Secondaires fond.	1225	1255
Société Belge de Tram. priv.		20
Société Belge de Tram. ord	5	7
Sofia priv.		76
Taschkent priv.		130
Taschkent div.		60
Tientsin cap.		975
Tientsin fond.		1525
Toscans div.		23
Tram. et Electr. ord.	17	
Tram. et Elect. en Russie cap.		380
Tram. et Elect. en Russie div.		90
Transports Financ. de... cap.	1040	1160
Transports Financ. de ...fond	970	1010
Turin		260
Vérone priv	130	133
Vérone cap		35
Vérone div	9	11
Vérone-Vicence	290	
Vladicaucase cap	70	
Vladicaucase ord		35
METALLURGIE		
Aciers (Cie des)		400
Aciéries Allard		220

	Achet.	Vend.
Alliance (Forges)	675	
Angleur	710	740
Ateliers de Boussu	680	
Ateliers Métallurgiques div.	20	
Ateliers de la Meuse	1590	1610
Ateliers Paris cap.	5	
Ateliers Paris div.	80	
Ateliers du Thiriau cap.	305	315
Ateliers du Thiriau fond.	120	
Ateliers de Wiebroeck priv.	350	F. O.
Athus	400	475
Aumetz-la-Prix	695	715
Baume (Laminoir)		220
Baume-Marpent cap.		1300
Baume-Marpent fond.		700
Berdiansk ord.		125
Bonehill		105
Bonne-Espérance-Batterie fond.	250	252 50
Brugeoise	220	235
Châtelet (Laminoirs) priv.	125	
Châtelet (Laminoirs) ord.	80	
Châtelineau (Usines)		845
Chaudronneries Escaut		205
Clabecq	605	625
Cockerill	1160	1200
Cockerill (nouvelles)		1135
Emaill. de Gosselies cap.		145
Emaill. de Gosselies div.	67	71
Emaill. Labor		202 50
Energie cap.		120
Energie fond.	38	42
Espérance-Longdoz		325
Fabrique de Fer		1020
Halanzy ord.	725	
Hemixem	65	72 50
Jumet (Forges)	42 50	F. O.
La Croyère priv.	120	122 50
La Croyère ord.	60	62 50
La Louvière priv.	125	F. O.
Métallurg. Est-Donetz priv.	345	360
Métallurg. Est-Donetz cap.	210	217 50
Métallurg. Est-Donetz div.	475	495
Métall. Hainaut		100
Métall. Sud-Ouest ord.	40	
Musson	1000	1030
Monceau-St-Fiacre cap.	185	195
Monceau-St-Fiacre ord.	130	150
Olkovaïa cap.	230	2 7 50
Olkovaïa jouiss.	430	440
Ougrée-Marihaye	9 0	935
Providence Belge	1970	2010
Providence Russe B	625 50	630
Providence Russe C	235	2 5
Ragheno	75	F. O.
St-Victor priv.	21	F. O.
St-Victor ord.	5	
Sambre Moselle priv.		480
Sambre Moselle ord.	180	195
Tambow cap.		160
Tambow pr.	190	
Tambow ord.	39	42
Taretzkoïe (Atel.) priv.	715	745
Taretzkoïe (Atel.) ord.	470	490
Taretzkoïe (Atel.) fond.	800	
Thy-le-Château	1900	
Tôl. de Konstantinowka cap.	675	695
Tôl. de Konstantinowka ...	2415	2325
Toula (Lam.) cap.	370	378
Toula (Lam.) div.	170	180
Trust Métall. cap.		45
Trust Métall. div.	52	56
CHARBONNAGES		
Abhooz	615	
Agglomérés Charleroi	365	385
Aisseau-Presles	860	
Amercœur	2090	
Anderlues	850	830
Arbre Saint-Michel	405	
Bernissart		405
Bolivar ord.	327 50	337 50
Bidaïa	17	19
Bois d'Avroy	800	
Bois du St-Ghislain pr.	92 50	
Bois de St-Ghislain cap.	25	F. O.
Bonne-Espér. à Lamb. ordin.		1450
Bonne-Espérance-Batterie	4025	4075
Bonne-Fin	900	
Bormage Central	140	
Carabinier	625	705
Centre du Donetz	167 50	162 50
Centre de Jumet	1670	1710
Chevalières à Dour	1475	
Concorde	1425	
Courcelles-Nord	1975	2025
Espérance Bonne-Fortune	625	
Est de Liége	890	910
Falisolles	2200	
Fontaine-l'Evêque	3225	
Forte-Taille	590	600
Gosson	2050	
Gossondarieff-Bairak fond.	120	135
Gossondarieff-Bairak ord.		245
Gouffre	1450	
Grand Buisson cap.		2260
Grand Buisson jouiss.		1625
Grand Conty		835
Grand Mambourg	57 50	62 50
Grande Bacnure	1415	
Grande Machine	1580	
Hainaut cap.		470
Hainaut fond.	230	250
Ham-sur-Sambre		405
Hasard	735	
Herve	880	
Horloz	1535	
Hornu-Wasmes	8100	8250
Houillères Unies	575	
Hyon-Ciply	190	210
Kessales	1360	13 0
La Haye	460	470
La Louvière et Sars	185	195
Laura et Vereen cap.	1480	1530
Laura et Vereen div.	870	910
Levant du Flénu		5000
Maireux	1500	
Marcinelle-Nord	480	500
Marchienne	2400	
Mauraige	1850	1880
Masses-Diarbois		2200
Minerie	470	500
Monceau-Fontaine	6675	6725
Noël-Sart-Culpart	3675	3715
Nord Flénu priv.	195	
Nord Flénu ord.	47 50	52 50
Nord de Charleroi	2680	2720
Nord Rieu du Cœur		700
Nord-Ouest Belgique cap.	112 50	
Nord-Ouest Bohême fond.	16	20
Patience et Beaujonc	585	
Pays de Liége	750	770
Petit Try	1205	1245
Petite Bacnure		1500
Poirier	590	
Prokhorow priv.	510	
Prokhorow ord.	185	195
Produits au Flénu	4000	4100
Quaire-Jean	490	
Ressaix	2150	2150
Réunis de Charleroi	1445	
Rieu du Cœur		440
Sacré-Madame	2080	
Strépy-Bracquegnies	1875	

	Achet.	Vend.
Tamines	1025	
Trieu-Kaisin	1130	1181
Unis-Ouest de Mons	830	840
Varvaropol cap.	750	
Varvaropol part	800	820
Werister		3010
Willem-Sophia	1155	
ZINCS		
Asturienne	5500	5700
Austro-Belge		840
Bacarès-Almeria	82	85
Katchkar priv		27 50
Katchkar ord.	5	
Mines Cie Générale priori.		37 50
Mine Cie Générale div.	F. O.	5
Mines d'Or australiennes cap.	160	
Mines d'Or australiennes div.		55
Mines Ouro Preto	425	
Mines Réunies	200	204
Nébida	335	355
Nitrates cap.	92 50	
Nitrates div.	22	26
Nouvelle-Montagne ord.		282 50
Overpelt cap.	695	
Overpelt jouiss.	535	555
Phosph. de Malogne ord.	25	
Phosph. de Malogne priv.		195
Prayon jouiss.		1050
Prayon ord.		1340
Rouina	285	295
Vieille Montagne	850	
GLACERIES		
Auvelais	1500	
Bohême		1005
Charleroi	1100	
Midi de la Russie	925	975
Moustier		980
Nationales	1425	1450
Ste-Marie		145
VERRERIES		
Belges (Ver.) cap.	135	
Bennert Bivort priv.		440
Bennert Bivort ord.		470
Donetz cap.	350	360
Donetz jouiss.	2925	
Hamendes		1900
Jumet priv.	275	
Jumet ord.		215
Mariemont		1575
Verreries Réunies		300
Val Saint-Lambert	F. O.	875
DISTRIBUTIONS D'EAU		
Eaux Alicantes	260	
Eaux San Antonio cap.	70	
Eaux San Antonio div.	18	21
Eaux d'Utrecht	1030	
ENTREPRISES DE GAZ ET ELECTRICITE		
Auxiliaire d'Entr. Electr. priv.		477 50
Auxiliaire d'Entr. Electr. ord.		130
Eclair. et Chauff. par le Gaz	850	
Eclair. St-Péter-bourg priv.		395
Eclair. St-Pétersbourg ord.		6?2 50
Elect. Anversoise cap.	280	290
Elect. Anversoise jouiss.		265
Electr. du Brabant priv.		460
Electr. du Brabant ord.		150
Electr. Esaut cap.	122 50	
Electr. Esaut div.		85
Electr. Est Belgique fond.	200	
Electr. Cie Intercom. Belge	800	
Electr. Kovno cap.	420	435
Electr. Kovno ord.	330	0
Electr. Midi Russie jouiss.	75	
Electr. Moscou	95 50	
Electr. de Nantes cap.		93
Electr. de Nantes div.	35	
Electr. Nord Belgique fond.		1700
Electr. d'Odessa cap.	122 50	127 50
Electricité d'Odessa div.	80	85
Electr. Rosario cap.	115	125
Electr. Rosario div.	72 50	77 50
Entr. Electr. (Soc. G. B.) cap.		775
Entr. El. (Soc. G. B.) fond.	540	570
Gaz (Cie Internationale)	400	
Gaz et Electr. de Kazan		72 50
Incandescence Auer Italien	15	17
Union Electr. A. E. G. cap.	180	190
Union Electr. A. E. G. div.		100
TEXTILES		
Colon. du Rouvray priv.	480	
Colon. du Rouvray ord.		220
La Lainière	1000	1025
Lainière Barcelonaise cap.	525	535
Lainière Barcelonaise div.	102 50	
Lainière Ganteise		2100
Lainière St-Léonard ord.	78	80
Loth jouiss.	70	74
Morel et Verbeke priv.		280
Morel et Verbeke ord.		250
Salle	1075	
Tissage Hauseur priv.		500
Tissage Hauseur fond.	71	
Vesdre		1011 50
INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION		
Auc. Usines Defuisseaux	170	
Carrières Quenast		2525
Carrières Wincqz	45	60
Céramiques Now priv.	160	165
Céramiques Now ord.	38	42
Cim. Europ. Orient. cap.	270	280
Cim. Europ. Orient. jouiss.		167 50
Ciments Liégeois	220	225
Ciments North		250
Ciments Portl. Cronfestt cap.	17 50	
Ciments Portl. Cronfestt fond.		
Ciments de Visé		140
Grès de Moustier		400
Krinitchnaïa jouiss.	260	
Merbes-le-Château	540	F. O.
PRODUITS CHIMIQUES		
Prod. Chim. Aiseau		575
Prod. Chim. Droogenbosch	1050	1140
Prod. Chim. Haren nou priv.	92 50	
Prod. Chim. Haren nou ord.		80
Prod. Chim. Hemixem	F. O.	755
Odessa (Huileries) ord.		192 50
Odessa (Huileries) fond.	35	40
COLONIALES		
Agricole du Mayumbé		112 50
Batangara	165	170
Belgika (Comptoir) ord.	220	
Belgo-Katanga div.		67 50
Belgo-Katanga cap.	65	
Brux. Culture à Java cap.	137	143
Brux. Culture à Java 10e fond.	55	60
Commerce au Congo		3410
Comm. et Min. au Congo cap.	61	64
Cie Congo Belge	57 50	62 50
Comptoir Comm. Congol. part	20	24
Comfina cap.	50	55
Comfina fond.		520
Deli Moeda cap.	255	262 50
Deli Moeda div.	72 50	77 50
Fauconnier Post cap.	370	390
Fauconnier fond.	310	330
Federated cap.		665
Galang Besar		5 95
Haut Congo ord.		550

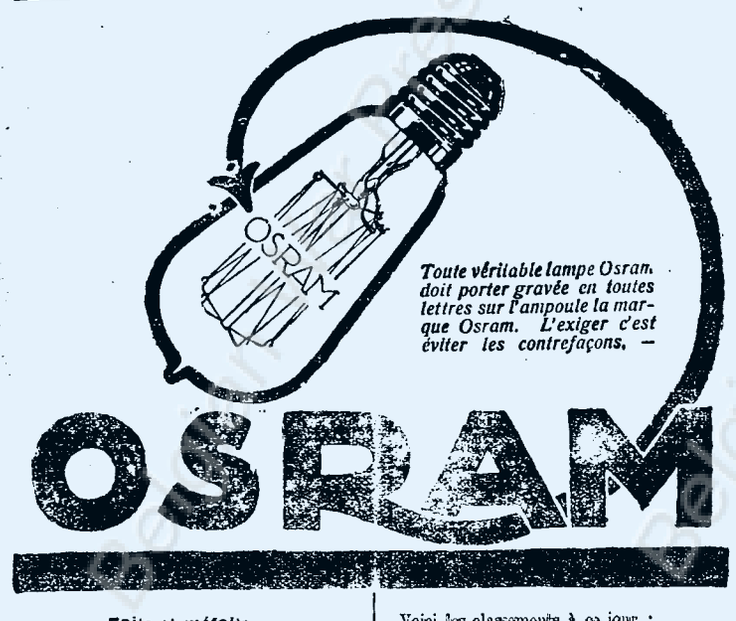
	Achet.	Vend.
Hévéa (ex-e.)	23 50	242 50
Huileries de Sumatra fond.	110	115
Intertropical cap	40	
Intertropical fond	45	
Kasaï	60	67
Katanga priv		
Katanga ord	2315	2345
Kuala Lumpur		
Lomami ord	290	
Luki cap.		16
Luki jouiss.		8
Plantations Annamites	112 50	117 50
Plantations Lacourt cap.	460	480
Plantat. Lacourt fond	500	520
Plantat. Mopoli	170	175
Plantat. Mopoli fond	840	860
Selangor	315	
Semadam Cultuur cap.		105
Semain Rubber	65	69
Senkat cap	85	
Simkat div		360
Soengei-Lipoet	455	465
Union Minière cap	1470	1505
Union Minière div		1425
Zuid Preanger	140	160
DIVERS		
Astra-Romana		
Belgio-Canadian Pulp priv	850	
Belgio-Canadian Pulp ord.	175	
Belgio-Canadian Pulp ... ord.	850	870
Bougies de la Cour priv.		790
Bougies de la Cour ord.	890	900
Brasserie de l'Etoile cap.	30	34
Brasserie de Fo kol cap	F. O.	
Brasser. et Laiterie de Haecht	232 50	
Brasserie du Hainaut cap.	46	
Brasserie du Hainaut fond.	5	10
Cartouch. Russo-Belge ord.	37	41
Cartouch. Russo-Belges cap.		125
Colonial Rubber		46
Courroies Lechat cap.	445	465
Courroies Lechat jouiss.	315	340
Denayer priv	497 50	

	Achet.	Vend.
Explosifs Favier	6	69
Floridienne cap.	415	
Floridienne fond	110	115
Fourrure cap.	13	
Grand Bazar	350	
Grands Hôtels	980	1020
Gr. Distilleries Belges priv.		207
Gr. Gal. Belges priv.		55
Internat. Grands Bazars	83	
Madrid-Palace div.	130	140
Mat. prem. Chapel. Sté Belge	990	
Mat. prem. Chap. Amér. priv.	740	
Mat. pr.m. Chap. Amér. fond.		410
Moulins des 3 Fontaines priv	297 50	
Moulins des 3 Font. jouiss.	655	665
Oxhydrique Internationale	85	95
Papeteries de Gastuche	175	
Pêcheries à vapeur pr.		167 50
Pêcheries à vapeur ord.	400	420
Pétroles de Boryslaw cap.	46 50	48
Pétroles de Boryslaw div.		165
Pétroles de Grosnyi priv.	2975	3015
Pétroles de Grosnyi ord.	2650	2690
Pétroles de Nafta cap.	85	90
Pétroles de Nafta div.	230	250
Pétroles de Roumanie priv.		140
Pétroles de Roumanie div.		85
Pétroles de Tustanowice priv.	145	160
Pétroles de Tustanowice cap.	33 75	40
Pétroles de Tustanowice fond.	80	45
Sucr. Anvoir (Etabliss.)	10	
Soie d'Obourg cap.		975
Soie d'Obourg fond		650
Soie Tubize priv.	70	
Soie Vis ose cap.		107 50
Soie Viscose ord.		95
Sucrer. Société Générale priv.	500	
Sucrerie Société Générale ord.	330	
Sucrière Génér. Bruxelles ord.	800	820
Sucrière Européenne cap.	85	93
Sucrière Européenne fond.	55	60
Sucrer. Italo-Belge div.	150	
Sucrer. en Roumanie ord.		880
Sucreries St-Jean cap	132 50	140
Sucreries St-Jean fond.	185	190

VALEURS ÉTRANGÈRES

	Achet.	Vend.
ALLEMAGNE		
Baumon-Elberfeld obl		390
Baumon-Elberfeld jouiss.		25
Dahlbusch	835	
Kamerun jouiss	22	
Kamerun ord		
ANGLETERRE		
Kaiping act	57	59
Kaiping 6 % exemption	497 50	
Nitrate (ex-e. 35)	363	367
Rand-Mines talon att.	130	
Tanganyika (comp. att.) obl.	203	207
Tanganyika act	73	75
ARGENTINE		
Sucrière Tucuman ord.		415
BRESIL		
Ch. fer Goyaz 5 %		275
Nord-Ouest Brésil (c. att.) obl.	90	110
Para-Belem	200	
Para Improvement	80	F. O.
Sud-Ouest Bahia obl	135	
CANADA		
Argentine	29	31
Barcelona Traction 5 % obl	300	
Barcelona Traction act	74	75
Brazilian Traction	290	300
Madeira		275
Mexico-Tram	195	200
Rio-Light (1re)	472 50	477 50
Rio-Light (2e)		397 50
San Antonio Land	90	
Sao-Paulo obl.	470	480
Québec		150
CHINE		
Chinois 4 % 1912	430	440
Chinois 5 % Ch. fer 1913	440	460
Chinois 5 % reorganisation	440	
EGYPTE		
Agricole d'Egypte priv	145	155
Agricole d'Egypte cap	120	130
Agricole d'Egypte div.	90	100
Agricole d'Egypte 4 %		225
Agricole d'Egypte 5 %		300
Anglo-Belgian Cy of Egypt	22 50	27 50
Anglo-Belgo Allotment cap.	62 50	
Anglo-Belge Allotment fond	8	9
Banque Agr. d'Egypte fond	7000	
Basse-Egypte (ch. fer) priv.	515	
Basse-Egypte Ch. fer div	120	125
Egyptian Estr. devel. cap	90	100
Egyptian Estr. devel. div	52 50	57 50
Héliopolis obl.	397 50	402 50
Héliopolis cap	120	123
Héliopolis div	160	
Immobilière Egypte cap.		55
Immobilière Egypte fond.	80	
ESPAGNE		
Barcelone 1re Hypoth. 3 %	872 50	
Central Catalan 4 1/2	440	
Central Catalan var.	135	140
Central Catalan act.	50	
Lujar	830	820
Madrid-Villa Prado prior	70	72
Madrid-Villa-Prado (petite)	8	10
Nord Espagne 1re obl. 3 %	390	
Pampelune spéciale	390	
Tram. Badajoz obl. 5 %	530	
Rajah	1020	1060
ETATS-UNIS		
Akron	380	430
Brazil Railway 4 1/2 % obl		154
Norfolk (Bonds)	F. O.	
Porto-Rico	127 50	132 50
Port Havano	250	260
Port Para obl	195	
Port Para priv	40	
FRANCE		
Banque Bordeaux parts		125
Départementaux	F. O.	
Dyle et Bacalan priv.	600	
Dyle et Bacalan ord	560	580
Espérance (Dumont)	F. O.	1290
Métérici Franco-Belge	650	690
Métropolitain	440	455
Parisienne		225
Sambre (H. F.)		
Tôleries de Louvroil	290	310

	Achet.	Vend.
GRECE		
Salonique (tram)	92	96
Salonique (tram), série A		F. O.
Thessalie	155	F. O.
HOLLANDE		
Eaux d'Arnhem	590	
Nieuwe Afrikaansche	360	375
Tr. de La Haye		670
HONGRIE		
Magyar Belga cap.	175	
Magyar Belge jouiss		95



Toute véritable lampe Osram doit porter gravée en toutes lettres sur l'ampoule la marque Osram. L'exiger c'est éviter les contrefaçons. —

OSRAM

Faits et méfaits

Lundi, vers 7 h. 1/2 du matin, le patron d'un remorqueur qui passait à proximité des charbonnages du Trieu-Kaisin à Châtelet, aperçut le corps d'un homme se balançant au pignon de la remise d'une maison de la rue de Couillet. Aussitôt, des passants s'empressèrent de ramener à la vie le désespéré.

Malgré leurs efforts le malheureux expira bientôt. C'est un houilleur demeurant rue de Couillet, nommé Camille C..., âgé de 56 ans. Depuis quelque temps, il donnait des signes de dérangement cérébral.

— Pendant qu'une dame, Elvire Soudan, de Chapelle-lez-Herlaimont, faisait quelques courses dans le voisinage, un rôdeur s'est introduit furtivement dans son habitation et y a dérobé deux montres en argent et un porte monnaie renfermant 50 francs qui se trouvait dans le tiroir du lavabo.

Des provisions comestibles ont aussi été emportées.

La police informe.

Une panique

Lundi, vers 4 h. 3/4 de l'après-midi, une voiture motrice de la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux se trouvant à l'arrêt de la rue Turenne, Bd Jacques-Bertrand, à Charleroi, démarra soudain et se mit à dévaler la rue fortement inclinée, malgré les efforts du wattman qui ne parvenait pas à stopper.

C'était l'heure de la sortie des écoles et le tram était bondé d'étudiants pour la plupart. Des accidents étaient à craindre, car la voiture désemparée « brûlait » tous les arrêts, au grand effroi des voyageurs qui redoutaient un malheur irréparable.

Un attelage de la Brasserie Fernand Biernaux de Jumet stationnait sur la voie, en face du Café des Arcades. Le conducteur avisé du danger n'eut plus le temps de garer suffisamment l'attelage : un des chevaux fut pris en écharpe et renversé, entraînant l'autre dans sa chute. La bête, grièvement blessée, fut mise en fourrière chez M. Charlier, route de Bruxelles. Quant à la motrice, elle s'arrêta quelques mètres plus loin. Aucun accident de personnes à déplorer, mais l'émoi fut très vif aux Viaducs.

Avis, Affiches et Arrêtés allemands

Le 27 janvier, à l'occasion de l'anniversaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, il y aura service dominical dans l'administration des Postes.

La Poste Centrale sera ouverte de 9 h. à 1 h. Tous les autres bureaux de poste du Grand-Bruxelles resteront fermés

TRADUCTIONS
Financières — Techniques — Commerciales
H. CHALLES
Traducteur légal près le Trib. de 1re instance
45, rue du Marché-aux-Poulets, Bruxelles

SPORTS

La semaine liégeoise

Les Bruxellois ont donc remporté une victoire de plus sur de rares liégeois. Nous avons dit ce que nous pensions de la rencontre. Liége fit jeu assez égal au premier time, mais il se sentit à bout de souffle, pour entamer le second. C'est d'ailleurs au cours de ce dernier que Bruxelles imposa ses volontés et traduisit sa supériorité en plaçant cinq goals à Demet, dont un fut annulé pour off-side.

Le fait digne de remarque au cours de ce match est l'abandon forfuit de l'arbitre, en l'occurrence M. J. Comanne, qui, à tort ou à raison, prit la « mouche » pour un geste sportif de Hobden. En admettant même qu'une faute dans la pénalty-area exige réparation, même en match intime, il ne faut pas oublier non plus que Hobden savait pertinemment bien que son équipe gagnerait sans douleur. En vieux joueur et en bon copain de ses amis de Liége, il ne voulait pas que leur défaite soit trop sensible, résultat qui peut-être aurait pu compromettre le succès des futurs Liége-Bruxelles ou réciproquement.

Signalons aussi l'attitude inexplicable de certains membres du comité de sélection, qui jetèrent des hauts cris devant le forfait de Servais. Or, ces mêmes membres furent unanimes à blâmer la conduite du Tilleurien à la suite des circonstances que nous ne relèverons pas ici. Nous constatons simplement une chose, c'est que Servais, considéré comme équipier dangereux pour la Coupe de Liége, offre toutes des garanties désirables pour un match inter-villes.

Vraiment, les avis changent selon les circonstances!

Sportsmen allez jouer une mise au concours de billard-bowling de la Salle Glorieux, boul. du Verd, organisé sous les auspices des Gais Lurons, de l'Académie Culinaire, des Sans-Nom et du Conservatoire Africain. (6119)

BILLARD-BOWLING

A la salle Glorieux

Le concours de Billard-bowling organisé à la Salle Glorieux continue à remporter un beau succès. Après la 7e journée, 37204 mises ont été jouées, résultat qui est absolument merveilleux. Le concours se continuera jusqu'au 15 février : les organisateurs comptent bien arriver à battre le record et à inscrire 50,000 mises jouées. Plusieurs jours y mettent d'ailleurs un acharnement tel qu'on note le nombre de mises suivant, jouées par les plus emballés : 4,110, 2951, 1742, 1532, 1334, 1331, 1230 et 1072.

Voici les classements à ce jour :

1. Classement individuel : 225, Delsenne, Denis, Van Meldert, Blanwaert, Dechamps, Groetaers, François, Drèze, Méder, Vitta Antonia, De Haen, Paelmans, Benedictus et Kortjes; 224, De Groot; 223, Glain, Boeykens; 221, Tuts, Pollfliet, Lucas, Lehman, Lathouders; 220, Denis fils, Chateau, Fonseville, Saey, Van Lathout, Delièpe, Waeweyck, etc.

2. Classement individuel dames : 222, Mlle Van Houtte; 218, Mme Delsenne, Mlle Tits; 213, Mme Van Haerde, etc.

3. Classement couvertures : 225, Drèze, Benedictus; 223, Delsenne, etc.

4. Couvertures dames : 218, Mlle Van Houtte; 207, Mlle Tits, etc.

5. Nombre de séries de 45 : Drèze 25; Delsenne 21; Denis 14; Van Meldert 11; Antonio 10.

Aujourd'hui, à 4 h., courses de lévriers au kynodrome de Forest.

JEU DE QUILLES

Les matches annoncés

Deux matches se joueront aujourd'hui pour les championnats de la Fédération.

En seconde division, chez Van Innis, rue de Flandre, la Boule d'Or sera aux prises avec les Quilliers du Centre. La Boule d'Or est favorite.

En troisième division, à la Taverne Alfred, Bourse-Quilles jouera contre le Quick. Cette dernière équipe ne paraît pas pouvoir perdre cette partie.

Le Championnat individuel de la Fédération

La première étape de ce championnat qui s'est disputée la semaine dernière à l'Ancienne Tour Noire a donné lieu à une lutte très vive entre les 24 concurrents qui ont pris le départ. Ce championnat qui était attendu avec impatience dans le monde du jeu de quilles par suite de l'imposition de la fourche forcée qui souleva en son temps tant de polémiques nous a donné quelques enseignements intéressants.

Les points amenés par la plupart des joueurs font quelques exceptions furent de loin inférieures à la moyenne de l'année dernière, mais ce fait ne doit nullement être attribué à la fourche forcée, qui n'a joué dans cette étape qu'un rôle très restreint, mais nous croyons qu'il faut en rechercher la cause dans le fait que les courants étaient forcés de jouer en fourche gauche et droite et comme chaque joueur a un côté faible pour un côté, la moyenne était de ce fait fortement réduite et ajoutons également à ceci l'appréhension de jouer la fourche brève.

Le meilleur, ainsi que nous l'avions d'ailleurs pronostiqué, fut J. Bruggeman, le champion de 1916, qui, cette année, part de nouveau en tête à la première série et qui fera son possible pour s'y maintenir. Il est suivi de près par Dupond, qui joua également très bien, Mathot, Merget, Lejeune, tous hommes de la planche; viennent ensuite Maes A., qui mérite des félicitations spéciales, Lebegge, Dohmen, etc.

A part au jeu de quatre boules, où Bruggeman prend une avance appréciable, la position des joueurs peut facilement se modifier du tout au tout lors de la seconde série, qui se disputera dans une dizaine de jours au Merlo.

AU THEATRE

BONBONNIERE : **Divorçons.**

On se rappelle la jolie carrière que fit au Théâtre Molière, au début de la saison dernière, la jolie comédie de Victorien Sardou et De Najac et comme Mlle Yvonne Georges se révéla dans le rôle principal, comédienne adroite et souple. Ce fut le premier gros succès de cette charmante artiste, dont on sait la brillante carrière depuis. La pièce a retrouvé à la Bonbonnière son joli succès de l'autre hiver; elle est du reste fort bien jouée. Mlle Yvonne George a adorablement joué son rôle avec esprit et verve. M. Delne lui a donné la réplique de façon exquise. M. Sovet a été excellent lui aussi et Mme Luce de Vigny, adroite comédienne, ne mérite que des éloges. Il y a encore M. Schouten et Mlle Renée Jodi, qui méritent des compliments.

En résumé, il y a une bonne soirée à passer à la Bonbonnière.

Ch. D.

Chronique Financière

BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES

25 janvier 1917. — L'espoir si souvent émis ici même de voir les tendances de notre bourse s'améliorer, semble enfin vouloir se réaliser. En tous cas, les dispositions générales sont aujourd'hui nettement meilleures, et certaines rubriques s'améliorent même visiblement. Voilà qui fera plaisir à ceux qui nous ont suivi jusqu'à présent. Il ne nous reste qu'à souhaiter que les tendances actuelles s'accentuent de jour en jour.

En rentes et lots de villes, les cours inscrits sont presque nuls, mais il y a lieu de noter que les demandes en lots sont nombreuses, mais sans qu'il se présente de contre-partie. Voici notre tableau habituel :

25 Janvier 1917	Plus bas	Plus haut
Rente Belge 3 p. c.	70 1/2	74 .
Bons du Trésor 4 p. c. 1917	. .	. .
Bons du Trésor 4 p. c. 1919	. .	. .
Congo Lots	. .	. .
Crédit Comm. 1868 (Lots)	. .	. .
Crédit Comm. 4 p. c. 1916	. .	. .
Vicinaux 2 1/2 p.c. 1865 (Lots)	. .	. .
Vicinaux 3 p. c. mai	. .	. .
Vicinaux 3 p. c. janv.-juillet	. .	. .
Anvers 1903	. .	. .
Anvers 1887	. .	. .
Bruxelles 1905	. .	. .
Bruxelles 1902	. .	. .
Bruxelles Maritime	64 3/4	65 .
Intercommunale des Eaux	. .	. .
Gand 1896	. .	. .
Liége 1897	. .	. .
Liége 1905	. .	. .
Ostende 1898	. .	. .
Schaerbeek 1898	. .	. .
Verviers 1873	. .	. .

En Anderlecht 5 p. c., notons-le en passant, on a fait hier 505 et 506 1/4; en Intercommunale des Eaux, il y a des demandes jusque 465.

Les obligations industrielles jouissent toujours d'une demande très suivie. On recherche notamment les 4 p. c. Tramways de Livourne à 415, les 5 p. c. Tramways Toscans à 460, les 5 p. c. Hypothécaires Brugeoise à 485, les 6 p. c. Charbonnages Hensies-Pommerœul à 500, les 5 p. c. Ciments de Konstantinowka à 480, les 5 p. c. Glaces de Bohême à 485, etc.

D'autre part, on cote 505 en 5 p. c. Tramways du Caire, et on offre les 5 p. c. Madrid-Espagne à 502 1/2.

Encore un mot des obligations Caisse des Propriétaires, qui se ramassent discrètement et qui sont certes intéressantes avec tous les coupons attachés depuis la déclaration de guerre.

Les titres de nos établissements de crédit manquent d'activité pour le moment. La dividende Outremer est ferme à 102 102 1/2, et la Part de Réserve cote 6000 et reste demandée à ce prix.

Encore quelques bonnes cotations en valeurs de transports et notamment en fondateur Chemin de fer du Congo à 3875 3900, 3950 et 4000. La cap. Barcelone se tient bien à 250, la capital Buenos-Ayres est ferme à 85 1/2, et la jouissance claire progresse à 520.

D'autre part, la privilégiée Tournai-Jurbise est offerte à 410, et la capital Braïla à 95. En capital Internationale de Traways on est à 70 argent, l'ordinaire Madrid-Espagne est en reprise à 107 1/2, l'ordinaire Moscou pousse jusque 8, la capital Varsovie cote 500, 505, la privilégiée Vérone est mieux à 131 1/4, et il en est de même de la dividende à 10.

Au groupe sidérurgique, le nombre de transactions est aussi restreint que possible. La capital Pâris est à 75 argent, la capital Olkovaïa s'améliore à 293 3/4, la privilégiée Taretzkoïe est ferme à 730, l'ordinaire fait encore 480, et la fondateur est demandée jusque 800.

En valeurs charbonnières, tout l'intérêt se concentre encore sur les titres hollandais. La Willem-Sophia, pour laquelle on cite des chiffres de bénéfice fort intéressants que nous publierons demain, débute à 1150, 1140, 1130 pour repartir ensuite à 1155, cours auquel on reste acheteur en clôture. La dividende Laura est très animée aussi de 875 à 890 pour faire entretemps 860 au plus bas. L'ordinaire Biélaïa, très négligée en ces derniers temps, semble vouloir aussi se réveiller à 325, 330, 332 1/2; voilà également un titre qui devient intéressant avec ses coupons récupérables.

Fontaine-l'Evêque est demandée à 3225. Monceau-Fontaine est bien à 6675, 6700 Nord de Charleroi progresse à 2675, 2700 Quatre-Jean est à 490 argent et la part Varvaropol s'avance à 825.

Nous ne voyons pas grand'chose à dire des petites rubriques, en dehors de la nouvelle poussée de la Nébida, qui fait d'abord de 370 à 380 pour se tasser ensuite à 350. Les Mines Réunies jouissent toujours d'un bon courant d'affaires à 191 190, 291, 292, la pr. Dicbels est recherché jusque 5, la Rouina est en bonne voie à 290, les Glaces du Midi de la Russie progressent à 950, les Carrières Wincqz font encore 47 1/2, et la fondateur Huilerie d'Odessa se traite à 35, 36 1/4, 37 1/2.

Au groupe caoutchoutier, les tendances font mine de s'améliorer. De la fermeté à Batangara à 165, 167 1/2, en capital Java à 139, en capital Deli Moeda a 262 1/2, 260, 258 3/4, et du mieux en Hévéa à 235, 236 1/4, 237 1/2, en Soengei-Lipoet à 460, et en Zuid-Préanger à 155, 157 1/2, 156 1/4, 153 3/4, 152 1/2, 150.

Les Plantations Mopoli, qui détiennent, il est bon de le rappeler, 15,000 Soengei Lipoet en portefeuille, cotent 170, 175, 172 1/2 en capital, et 845, 850 en fondateur; ces titres pourraient bien voir de meilleurs cours sous peu. Galang-Besar est offerte à 5.95 et la Sennah est indéfinie à 67.

Les valeurs coloniales se montrent assez résistantes. Les Plantations Lacourt sont même en fort belle voie à 460, 470 en capital et à 500, 505, 510, 515 en fondateur; hier on a coté 480 en ce dernier titre.

La capital Comfina cote encore 52 1/2, l'ordinaire Katanga bouge peu à 2320, 2325, 2329, la capital Union Minière est indécise à 1480, 1485, 1487 1/2, la dividende est à 1425 papier, et la Tanganyika est soutenue à 73 1/2, 73, 73 1/2, 73 3/4, 73 7/8.

Aux diverses, les Courroies Lechat (société russe), obtiennent de nouveau d'excellents cours. La capital progresse à 455 et la jouissance s'avance de 305 à 325.

En titres sucriers, on est un peu plus calme. Les Sucreries Saint-Jean se retrouvent à 135, 132 1/2, 136 1/4 en capital, de 182 1/2 à 187 1/2 en fondateur, la Sucrière Européenne débute plus faible en capital à 83 pour atteindre le cours de 89 ensuite; la fondateur fait de 55 à 57. La Société Générale des Sucreries est demandée à 500 en privilégiée, et 330 en ordinaire.

Aux étrangères, il y a lieu de signaler le bruque réveil des valeurs égyptiennes. L'Agricole d'Egypte bénéficie largement du mouvement qui se dessine : la privilégiée progresse à 150, la capital s'avance à 110, 115, 120, 125, et la dividende monte à 77 1/2, 80, 85, 90. 95 pour rester à 105 après cote. Il y a de l'amélioration également en Egyptian Enterprise à 80, 85, 90, 95 en capital, à 50, 52 1/2, 55 en dividende, à 55 en capital Allotmen, à 119, 120, 121 1/4 en capital Héliopolis, et à 150, 155, 160, 162 1/2, en dividende. L'obligation Tanganyika est ferme à 205, la Ligure Toscana est bien à 245, les 4 p. c. Lisbonne font 400, l'ordinaire Makewka est en reprise sérieuse à 100, 105, 110, la Kolomna est bien à 635, 637 1/2, 640, etc.

La Brazilian Traction reste sans affaires. Nos lecteurs verront, d'autre part, que cette société vient de déclarer un dividende trimestriel de 1 p. c., payable en mars

C. DEBEURS.

BOURSE DE BERLIN

24 janvier. — Abstention presque générale, faute de nouveaux stimulants. Les prix maxima du fer blanc brut n'ont pas exercé d'influence sur le marché minier. Les titres principaux sont restés stationnaires. La plupart des titres des armements sont plus lourds. Ceux de la potasse ne se modifiant pas, ceux du pétrole sont en recul. Les titres maritimes débutent plus fermes, mais perdent plus tard leur avance. Les banaires russes sont en reprise par suite des estimations de dividendes. Les titres des tramways berlinois continuent à être offerts. Les rentes allemandes se maintiennent; les japonaises, les emprunts à 1/2 pour cent de la province de Buenos-Ayres et les argentines sont demandés; les grecques reculent.

L'argent au jour le jour est offert à 3 1/2 p. c.; l'escompte privé à 4 5/8 p. c. et au-dessous; l'argent à un mois se fixe à 5 p. c. et au-dessous.

La Banque Impériale a placé des effets du Trésor Impérial jusqu'au 20 avril, et la Seehandlung des bons du Trésor Prussien jusqu'à fin mai à 4 1/2 p. c., lesquels ont été enlevés pour de fortes sommes. Le droit de souscription aux titres Carl Berg a été coté à environ 8 pour cent plus haut.

BOURSE DE LONDRES

23 janvier. — Changements peu importants. Consolidés 2 1/2, 53 1/4; Argentin 5 p. c., 93 1/2; Canadian Pacific, 172 5/8; Erié,, 34 5/8; Union Pacific, 102; Trust de d'Acier, 118 1/2; Anaconda, 17 7/8; Rio-Tinto, 62 1/4; De Beers, 13 15/16; Rand-Mines, 3 9/16; Chartered, 11-8.

BOURSE DE NEW-YORK

23 janvier. — La lourdeur prévaut un peu partout. Atchison, 105; Baltimore et Ohio, 81 1/2; Canad. Pacific, 162; Chesapeake, 63 1/2; Chic. Milw., 89 3/4; Erié, 32 1/4; Greath. North., 116 1/2; Illinois Central, 105 1/8; Kans. City, 24 1/2; New-York Central, 101 1/4; Norfolk et Western, 135 1/8; Northern Pacific, 108 3/4; Reading C, 100 3/8; South. Pacific, 97 1/2.

COURS DU CHANGE A ROTTERDAM

	23 Janv.	22 Janv.
Londres	11 67½	11 68½
Berlin, Hambourg	41 22½	40 92½
Paris	42 .	42 02½

COURS DU CHANGE A BERLIN

	23 Janv.	24 Janv.
New-York	5 53	5 53
Hollande	239	239
Danemark	163 25	163 25
Suède	172 .	172 .
Norvège	165 50	165 50
Suisse	118 .	118
Autriche-Hongrie	64 .	64 .
Bulgarie	80 .	80 .

COURS DU CHANGE A AMSTERDAM

	22 Janv.	24 Janv.
Londres	11 685	11 6725
Berlin, Hambourg	41 .	41 275
Paris	42 05	42 .
Suisse	43 .	48 95
Vienne	26 20	26 70
Copenhague	67 125	67 175
Stockholm	72 325	72 30

METAUX

Londres	23 Janv.	19 Janv
Cuivre comptant	130 .	130 .
» 3 mois	129	126 .
» électrol	141 138	141 138
Etain comptant	191 .	189 1/4
» 3 mois	192 .	190 1/4
Plomb comptant	30 1/2	30 1/2
Zinc comptant	52	51 1/2
» courant	46 1/2	45 1/2

KOLOMNA ET SCRMOVO

Ces deux sociétés sidérurgiques, qui se trouvent en communauté d'intérêts, viennent d'élever, rappelons-le, leur capital chacune de 10 millions de roubles. Les nouvelles actions, qui participent déjà au dividende de 1916, ont été émises ferme par la première à 155 p. c., et par la dernière à 135 p. c.

BRAZIL Ry

On annonce qu'un arrangement est intervenu entre l'administrateur américain Cameron Forbes et les banques européennes, au sujet de la réorganisation de la Brazil Railway Co.

Il en ressort que les banques françaises intéressées à l'entreprise pour environ 100 millions de dollars, doivent, nous l'avons déjà annoncé, effectuer un paiement de 20 millions de francs, et prendront alors l'administration de la société. Le montant au chapitre des dettes de la société, ainsi que de ses entreprises filiales, reste inchangé.

L'intérêt fixe sera transformé en un intérêt variable, jusqu'à ce que le gouvernement brésilien ait satisfait à ses obligations de garantie et que la société ait remis de l'ordre dans sa situation financière.

NITRATE RAILWAYS

Des recettes de la Nitrate Railways pour la quinzaine du 15 au 31 décembre 1916, se sont élevées à 29.231 livres, en diminution de 748 livres sur le chiffre correspondant de l'année précédente. La plus-value pour l'année 1916 est de 299,671 livres.

MEXIQUE

Le gouvernement mexicain a commencé la frappe de nouvelles monnaies d'or et d'argent. Un arrêté officiel prescrit que tous les paiements doivent être effectués moitié en espèces et moitié en papier.

DONEZ-JOURIEWKA

Le dividende de cette société pour l'année 1916, est estimé à 18 roubles (précédent 12 roubles); cette entreprise augmentera bientôt son capital-actions s'élevant actuellement à 22,1 millions de roubles.

BRAZILIAN TRACTION Co

Cette société vient de déclarer un dividende trimestriel de 1 p. c., comme précédemment, payable au 1er mars.

RIO-DE-JANEIRO TRAMS, LIGHT AND POWER Co

Pour ici, un dividende trimestriel de 1 1/4 p. c. comme auparavant a été déclaré.

SAO PAULO TRAMW. LIGHT AND POWER Co

Cette société paiera un dividende trimestriel de 2 1/2 p. c., comme précédemment.

BIELAIA

Nous avons montré, dans un précédent article, comment cette société, par sa dernière transformation, était sortie de la position difficile en laquelle elle se trouvait après une longue suite de mécomptes qu'il est inutile de rappeler.

Grâce à cette transformation, disions-nous, la société n'est plus à présent sous le régime du concordat préventif; elle est apte à gérer ses biens et a la libre disposition des bénéfices qu'elle réalisera par les contrats d'affermage qu'elle a passé.

Il est intéressant toutefois de préciser la forme sous laquelle ces répartitions s'effectueront et, pour cela, il est indispensable de préciser également les différentes attributions du capital actuel.

L'ancien capital se composait :

1. De trois postes que nous énumérerons comme suit : Créances privilégiées de premier rang, autres créances privilégiées, créances ordinaires.

2. De trois catégories de titres : 4,767 obligations priorité; 7,255 obligations de revenus variables; 144,800 actions de 50 francs.

Par sa transformation, le capital nouveau se présente sous cette forme :

1. Les créances privilégiées de premier rang sont remplacées par 2,000 obligations 5 1/2 p. c.

2. Les autres créances privilégiées, par 10,116 actions privilégiées de 500 francs.

3. Les créances ordinaires et les obligations priorité, respectivement par 183 et 4,767; actions ordinaires sans valeur nominale.

4. Les 7,255 obligations à revenus variables sont remplacées par : 1. 2,418 actions ordinaires sans valeur nominale; 2. 60,458 actions de jouissance sans valeur nominale.

5. Enfin, les 144,800 actions de 50 francs sont remplacées par un même nombre d'actions de jouissance sans valeur nominale.

Le capital se constitue donc comme suit :

Obligations 5 1/2 p. c., 2,000; actions privilégiées de 500 fr., 10,116; actions ordinaires sans désignation de valeur, 7,368; actions de jouissance sans désignation de valeur, 205,258.

Dans quelles proportions les différentes catégories d'actions arrivent-elles à la répartition.

Les nouveaux statuts précisent : 5 p. c. à la réserve; 5 p. c. aux actions privilégiées, récupérables; 20 fr. aux actions ordinaires, récupérable. Sur le surplus : 10 p. c. au Conseil et 5 p. c. au personnel.

Du solde : 1/3 aux privilégiées; 1/3 aux ordinaires; 1/3 aux jouissances.

Pour mieux faire saisir la modalité de cette répartition un peu compliquée, nous prendrons un exemple concret en admettant l'hypothèse d'une disponibilité de 1 million distribuable, bénéfice qui n'est peut-être pas si éloigné qu'on pourrait le croire à première vue.

La réserve absorbe 50,000 francs; les actions privilégiées reçoivent 25 fr., 252,900 francs; les actions ordinaires, 20 fr., 147,360 francs.

Du surplus, soit sur 549,740 fr. :

Au Conseil 10 p. c., 54,974 francs; au personnel, 27,487 francs; total, 532,721 fr.

Le solde, soit donc 1,000,000 — 532,721 = 467,279 francs, est à répartir en parts égales entre les actions privilégiées, ordinaires et de jouissance, soit pour chacune des catégories, 155,759 francs.

En conséquence, les 10,116 privilégiées toucheraient un second dividende de 15.40, les 7,368 ordinaires, également un second dividende de 21.10, et les 205,258 actions de jouissance, un dividende de 0.75.

Comme on peut le constater par cet exemple de répartition, l'ordinaire Biélaïa devient un titre très intéressant, touchant un dividende récupérable de 20 fr. et un superdividende d'autant plus copieux que le nombre de titres est peu considérable. N'oublions pas non plus qu'en comptant l'exercice en cours, 4 coupons de 20 francs sont attachés au titre.

CHARBONNAGES DU NORD-OUEST DE BOHEME (FALKENAU)

Ayant eu l'occasion assez récemment de parler de cette entreprise et d'exposer notamment les deux thèses soutenues, l'une par les partisans de la liquidation pure et simple, l'autre par ceux qui préconisent la mise en exploitation de Colfontaine, nous nous étions surtout appuyés sur cette dernière solution. Nous croyons devoir à l'impartialité de reproduire, en la résumant quelque peu, la lettre qui nous est adressée à ce sujet par un actionnaire de la société.

Partisan convaincu de la liquidation pure et simple, il fait remarquer, non sans raison d'ailleurs, que le capital dont dispose la société par suite de la récente cession faite de son domaine charbonnier autrichien, serait insuffisant pour entreprendre la mise à fruit de Colfontaine, étant donné cette circonstance que le gisement se trouve, comme il a été dit, à une profondeur de 700 à 1,000 mètres.

La solution que notre correspondant préconiserait, et qui, dit-il, satisferait un grand nombre d'actionnaires, consisterait à répartir dès à présent entre les actions l'avoir en caisse en laissant de côté Colfontaine, dont la concession pourrait être apportée à une nouvelle société, où les partisans de l'affaire seraient libres de souscrire.

Les titres que le Nord-Ouest de Bohême toucherait pour son apport seraient remis aux actionnaires au prorata de leurs participations dans l'ancienne société.

Evidemment, cette conception mérite d'être envisagée; nous l'avons, à peu de chose près, présentée dans notre dernier article, et ayant par conséquent exposé les deux théories envisagées et envisageables, nous croyons qu'il ne nous appartient pas de prendre parti.

NOUS AVONS VENDEUR EN :

Matér. Constr. Moscou, Action 250 R. Usines Debaltzevos; Oblig. Houill. Métall. N. E. Donetz; Ast. Usines Métall. Kotch; Anc. Prod. Chim. de Haren; Prod. Chim. de Chimay; Oblig. Tunis 4 p. c.; Priv. act. jouiss. Imm. d'Anvers; Matières Premières pour la Chapellerie, fond; Actions Tiflis; Force Motrice Espagne; Charbonnage Corbeau; Charbons. Limbourg-Meuse; Aluminium Péniokoff priv.; Cap. Eclair. de Kovno; Brésil 1913, 5 p. c.; Oblig. Filature du Nord; Oblig. 3,60 Eclairage du Centre; Tram. Sofia (oblig.); Minerkat divid.

Prière faire offre à notre département financier.

NOUS AVONS ACHETEUR EN :

Oblig. Transports de Savone; Oblig. Tramways de Castille; Priv. Briqueteries de la Sambre; Priv. Magyar Belga; Priv. Aluminium Peniakoff; Union des Papeteries; Etat de Bahia 5 p. c.; Province de Bahia 5 p. c.; Etat de Pernambuco 5 p. c.; Province de Pernambuco 5 p. c.; Minas Geras 5 p. c.; Ville de Para 5 p. c.; Para Improv. 6 p. c.; San Antonio, 6 p. c.; Kursaal de Vilvorde; Mortagne oblig.; Huileries d'Odessa, oblig.; Dwina, oblig.; Service des Eaux, act.; Métall. Sud. Oural; Oblig. Crédit Hypothécaire Agricole et Urbain d'Egypte; Oblig. 3,60 Crédit général Hypothécaire; Oblig. 4 1/2 p. c. Eaux de Vienne; Oblig. de 200 francs, Sierra de Carthagène; Oblig. privil. Briqueteries de la Sambre; Oblig. 5 p. c. Fr. de Rostoff; Banque de Flandre; Oblig. 4 p. c. Cloueries des Flandres; Oblig. 4 p. c. Nouvelle Orléans; Oblig. Industrie et Pastorale Belge-Sud Am.; Cap et priv. Basses-Pyrénées; Oblig. Hauts-Fourneaux Tonks; Oblig. Hauts Fourneaux Malaga; ordin. Gand-Terneuzen.

Memento de l'Actionnaire

ASSEMBLEES ANNONCEES

27 janvier

Comptoir de Change et d'Epargne, à 11 h., à Huy.

Anvers-Eden, à 4 h. 1/2, 58, avenue des Arts, Bruxelles.

Société Anonyme belge d'assurances, fondée en 1900 Capital 1,600,000 fr
LA METROPOLE ANVERSOISE
Siège social : **Anvers**, rue Leys, 29; succursales : **Bruxelles, Gand, Liége Verviers**. Cette Compagnie n'a pas cessé d'opérer pendant la guerre; elle offre ses assurés des tarifs extrêmement favorables, calculés d'après les dernières données de la statistique.

Actions Wattelar Francq
Suis acheteur aux plus hauts cours en capital et fondateur. Faire offres Aug. Massart, agent de change. Jumet.

P. VAN HECKE -FONDS-PUBLICS
1, rue Saint-Géry (près de la Bourse)
SPECIALITE de titres de plantations et de valeurs non cotées. — Achat et vente de toutes les valeurs du groupe **HALLET : Soengei-Lipoet, Hevea, Java, Huileries de Sumatra et Deli, Semadam, Mopoli, Annamites, etc.**
Renseignement gratuits. (6211)

L. SLACMEULDER AGENT DE CHANGE
93, boulevard du Hainaut, 93
Paiement gratuit de tous coupons neutres. — Cédules, Argentins 87/88-97-1890-1911, Espagnols, Suisses, Danois, Norvégien, Chilien 1889-1906-1911, Chinois 1896-1898, Tientsin-Hukuang, Cuba, Dominicain, Hollandais, Japonais 4 p. c., 4 1/2 p. c., 5 p. c. 1917, Suisses, Central America, toutes les échéances, y compris janvier, février, mars 1917, Kaïping n° 8. (8119)
Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 6 heures.

Le Guide Financier
Fascicule mensuel, renseigne **tous les coupons payables** en Belgique. Un franc l'exemplaire. Par la poste 1 fr. 15. Abonnement annuel : 10 francs.
ELITE PUBLICITE
117, BOULEVARD DU NORD, BRUX.

CONGO Chine — Perse — Japon
Achat de collections et d'ivoire
21, RUE DE LOXUM 6378

CAISSE GENERALE DE
Reports et de Dépôts
Société anonyme à Bruxelles
Bruxelles, rue des Colonies, 11, Bruxelles
Capital : 20.000,000. Rés. : 26,400.000
LOCATION DE COFFRES-FORTS à partir de 6 francs l'an
Ces coffres-forts sont construits dans des caves blindées et armées, d'une sécurité absolue. Ils sont entièrement à l'abri du feu et présentent les garanties les plus complètes contre les risques du vol.
Chaque locataire peut, à son gré, faire valoir la combinaison de la serrure de son compartiment. Il est possesseur de la seule clef confectionnée pour son coffre-fort, ce qui lui assure le libre maniement de ses valeurs, dont il a seul la responsabilité. Un service de nuit est organisé pour la surveillance des galeries renfermant les coffres.
Les galeries des coffres-forts sont accessibles tous les jours non fériés de 8 h. 1/2 à 3 heures; le samedi et les autres jours où la Bourse est fermée, de 8 h. 1/2 à 2 h.

A travers les ventes publiques

Salle de l'Œuvre Nouvelle, 3, place Royale. — Tableaux anciens et modernes. — Dessins. — Gravures. — Sculptures. — Livres.

Le succès de la dernière vente en la Salle de l'Œuvre Nouvelle, qui a produit près de 60,000 francs, a engagé d'autres collectionneurs à livrer aux enchères leurs intéressantes collections artistiques. C'est lundi prochain, 29 janvier, à 3 heures, en la dite salle, que sera dispersée celle de Mme L. de Halloy et autres amateurs, composée de toiles de diverses époques. Le catalogue comprend une centaine de numéros susceptibles d'attirer l'attention des connaisseurs.

Citons parmi les modernes : une œuvre capitale de Frans de Beul, « Marché aux Chevaux à Louvain », deux tableaux de Franz Meertz, dont l'un représente dignement le maître disparu; en outre, des œuvres de F. De Braekeleer, du grand animalier Ed. Vander Meulen, d'Is. Verheyden, Van Imschot, Narchaut, C. Magnus, C. Carolus et d'autres. Parmi les anciens, mentionnons : P. Aartsen, C. Troost, Wynants, A. Stork, puis encore quelques tableaux de l'école française du XVIIIe siècle, et des dessins et des gravures de maîtres.

Enfin, une pagode chinoise en ivoire sculpté et un bréviaire de Grimani en 12 volumes, comme curiosités.

Point important : Les tableaux sont vendus avec garantie d'authenticité.

L'exposition publique sera ouverte demain samedi 27 et dimanche 28 janvier, de 11 à 6 heures.

PAIEMENTS DE COUPONS

SOCIETE ANONYME FRANCO-BELGE DU CHARBONNAGE DE FORTE-TAILLE, A MONTIGNY-LE-TILLEUL.

Les porteurs d'obligations peuvent obtenir, à partir de ce jour, le paiement des coupons échus, ainsi que le remboursement des titres sortis aux tirages de 1914, 1915 et 1916, aux établissements ci-après désignés et selon les indications ci-dessous :

1. Au siège social, à Montigny-le-Tilleul;
2. A la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi;
3. A la Société Générale de Belgique, à Bruxelles.

Les obligations sorties sont remboursables :

1. Celles de 1914, par fr. 509.60 — impôt déduit — coupons n. 9 et suivants attachés.
2. Celles de 1915, par fr. 509.60 — impôt déduit — coupons n. 11 et suivants attachés.
3. Celles de 1916, par fr. 509.40 — impôt déduit — coupons n. 13 et suivants attachés.

Les coupons sont payables :

N 8, 9, 10 et 11, par fr. 10.80, impôt déduit; n. 12, par fr. 10.58, impôt déduit. (6713)

Le Conseil d'administration.

Pour la Famille

Les Bons Livres

Chez tous les Libraires

Editions F. D.

peuvent être lues par chacun

Choisies parmi les Auteurs les plus réputés

Romans Inédits

Dans tous les Kiosques

75 cent. le volume

Courrier des Théâtres

THEATRE DE LA BOURSE

Ce soir, relâche. Demain samedi, à 8 heures, Werther », avec MM. Ansseau, Danse, Becker, Mmes Nordiier et Despy.

Dimanche, en matinée, à 3 h. 1/2, « Cavalleria ». En soirée, à 8 heures, « Lakmé ». La location est ouverte pour ces spectacles.

BOIS-SACRE

D'un intérêt soutenu, d'une belle facture littéraire, « L'Ami Fritz » est une des meilleures pièces du répertoire. Elle a trouvé au Bois-Sacré une interprétation parfaite et une mise en scène absolument remarquable par la couleur de l'ensemble et le souci du détail.

GAITE

« Tu viens, Chou? », la triomphale revue de la Gaîté, est vraiment spectacle qu'il faut avoir vu; il n'y en a pas de plus fastueusement monté à Bruxelles. « Tu viens, Chou? » avec ses trois superbes ballets, est à la fois un régal pour les yeux et pour les oreilles; quant à M. L. Berryer, il est inimitable de verve et d'entrain. Samedi, à 4 heures, Samedi de Madame; causerie par Mlle Parker: Les Hommes. Intermède par les meilleurs artistes de la Gaîté. « Oye les hommes », sketch de Festerat, avec l'auteur.

PALAIS DE GLACE

La soirée d'hier fut un véritable triomphe pour toute la troupe du théâtre Volant et pour la direction, qui, comme à l'ordinaire, a monté le présent spectacle avec le plus grand soin.

Il y a lieu de féliciter celle-ci pour avoir réussi à nous faire passer une aussi délicieuse soirée.

N'empêchons pas et laissons aux critiques le soin de dire le reste.

Tous les soirs, à 7 h., « Jonjon ». On commence par « Crainquebille ».

On joue sans frais.

VIEUX-BRUXELLES

Tous les amateurs de beaux spectacles se donnent rendez-vous ce soir au Vieux-Bruxelles, où a lieu la première sensationnelle de « Grigri », une œuvre encore inconnue à Bruxelles, mais qui, à en juger par les répétitions, y trouvera certainement le succès triomphal qu'elle remporta partout à l'étranger.

HIGH-LIFE CINEMA, 35, aven. Louise. De 3 h. 1/2 à 10 h., le dimanche à 3 h. Du vendredi 26 janvier au jeudi 22 février inclus, **LA SERIE DES FANTOMAS.** Vendredi 26, **FANTOMAS,** 1re série. Psilander dans **l'Or** et **Notre Cœur.** (6717)

Exploitation du Brevet Belge

Procédé et machine propres à produire des objets en verre creux.

La société dite « Empire Machine Company (E. U. A.) » propriétaire du brevet belge délivré le 26 novembre 1914, désire céder des licences ou s'entendre avec des industriels du pays pour l'exploitation de son invention.

S'adresser à l'Agence de Brevets A. WUNDERLICH & Co, Soc. An. 3, Avenue des Arts à Bruxelles. (6715)

Brevets d'Invention

Les propriétaires des brevets belges suivants désirent s'entendre de quelque manière que ce soit et à des conditions raisonnables, avec des industriels établis en Belgique, en vue d'en assurer la mise en œuvre et l'exploitation dans ce pays:

N° 263726. — Machine pour mouler et polir des tubes, barres et objets similaires.

N° 264166. — Machine automatique pour affûter les fraises.

N° 234148. — Régulateur de chaleur et de tiges dilatables.

N° 253823. — Dispositif de réglage pour organes d'arrêt, actionné par un liquide se dilatant dans la chaleur.

N° 264972. — Interrupteur de courant primaire pour appareils d'allumage magnéto-électriques.

N° 168045. — Arme à feu automatique à tir rapide.

N° 155113. — Arme à feu automatique à répétition.

N° 182498. — Dispositif d'alimentation de cartouches pour armes à feu mécaniques.

N° 157080. — Fermeture de culasse à articulation coudée pour les armes à feu se chargeant par l'action du recul.

N° 156883. — Levier de commande pour la fermeture des culasses des armes à feu.

Pour tous renseignements, s'adresser : Office des Inventions, L. Duvinage, 89, Avenue des Nerviens, Bruxelles. (6715).

CAPITAUX

Capitaux à placer sur hypothèques, facilités de remboursement, C. M. H. 25, rue Léopold, 25, Bruxelles. (6615)

Demandes et Offres de Capitaux
ET D'ASSOCIES
CAPITAUX SUR HYPOT. DEP. 4 P. C
89, R. DE BRABANT, 89

ANNONCES DIVERSES

Anc. OPERAT.-PHOTOGRAPHE dés. vendre suite guerre appareil photogr. neuf 18 sur 24; s'adr. L. V. H., pl. St-Géry, 15, Bruxelles.

Savonniers Autorisés
GRAND STOCK DE
SAVONS
riches en matières grasses
POUR
la Refonte et la Frappe
181, boulevard du Hainaut, 181

ACCOUCHEUSE Diplômée 1re cl. en Belgique et en France
4, PLACE DES MARTYRS (Pr. r. Neuve) BRUXELLES (3195)

DEMANDES D'EMPLOI

FAMILLE pr. éjr. par la guerre, s'adr. à pers. charitable pr lui procurer quelques vêtem. pr garçon de 16 ans, ainsi qu'un paletot de dame ou autre objet. Ecr. A. Z. ou donn. adresse au bur. du journal. (6570)

VEUVE fd., t. conf., sach. m. main à tout, dem. à faire ménage ou personne seule ou poste de confiance; logée ou pas; bres réf. Ecr. R. M. 22, rue du Cirque. (6707)

TAILLEUR dem. ouvrage, réparat. et retournage; bien soigné; quai aux Briques, 84, 2e étage. (6650)

CUIS ou serv.-cuis., b. certif., dem. place. 145, rue du Trône. (12207)

FILLE de la camp., honnête, 16 ans, forte, trav. bien, dem. place pour aider ménage dans mais. fermée. Ecr. pr les doux. chez L. Vandereschueren, 25, r. Latérale, 25, Lessines. (12204)

J. FILLE 18 a. ay. trot. compt. ch. place sténo-dact. ou t. autre empl. bur. Ecr. G. M. 2 c. couvent, Ix. (6709)

FEMME dem. faire demi-journ. Ecr. 59, r. de l'Empereur. (6693)

FILLE sér., à t. faire, cuis. bourg., propre, act., est demandée. 70, av de Jette. (12205)

DEMOISELLE 19 a. dem. place pour aider commerce. S'ad. 50, r. Wiklans, Brux. (12210)

FILLE à tout faire, 25 ans, cuis. bourg., bons cert., dem. place. 6, r. Botanique. (12206)

FEMME à journ. dem. place. Ecr. 51, rue de l'Etuve. (6692)

VOYAGEUR épiceries 1re firme, rencontrerait ou placerait article sérieux. Ecr. rue des Villas, Jette (12278)

FILLE de la camp., hon., 22 ans, ayant servi, dem. pl. à tout faire, dans mais. f.

JEUNE HOMME 20 ans dom. empl. dans com. bur. ou tout autre place. Ecr. E. K., bur. journ.

OFFRES D'EMPLOI

CHARCUTERIE demande demoiselle au courant. 8, rue Zérézo. (12186)

BONNE à tout faire
demandée, dans b. maison bourgeoise, sach. cuis., de 7 à 9 h., tous les jours; bons gages; réf. exigées. S'adr. le matin, 9 h. à midi, 80, r. Stanley. (12187)

ON DEM. bon. serv. à tout faire, pas lav., b. gages. 31, bd Em. Bockstael, Laeken. (12188)

ON DEM. fille de cuisine, de garçon 16 ans, de camp., à tout faire, dem. fam; nourri, logé, blanchi pendant la guerre; 150, r. Hôtel-des-Monnaies, 156. (12189)

ON DEM. serv.-cuisin. ch. pâtiss., 25 à 35 ans; b. référ. exig. 26, rue Ortélius. 26. (12190)

ON DEM. fille à tout faire, un peu cuis. 87, bd Lambermont. (12193)

ON DEM. jeune fille 15 ans, pour faire courses. 86, r. d'Education; 1er. (12194)

ON DEM. serv. connaît très bien cuis. Bons cert. Se prés. 67, rue de Brabant (12195)

ON DEM. fille à tout faire, cuis. bourg.; b. gages; 96, av. de Jette, le matin (12196)

SERV.-CUISIN. est dem. de suite : « Ville de Lyon », 14, rue de la Montagne, Châtelet. (12197)

VIOLONISTE dem un amateur et un guitariste. Se prés. de 2-4 h. De Brie Albert, 185, ch. de Ninove (12192)

ON DEM voyageur visitant drog. et pharm. de province. 117, rue Croix de Fer. (12191)

MESSIEURS présentant bien peuvent trouver occup. lucrative. Se prés. avec référ. de 6 à 7 h. s. 5, rue Plantesteen. (6595)

ON DEM. de suite des vendeurs pour calendriers autorisés. S'adr. Arthur Gauthier, 174, ch. de Mons. Cureghem. Sonner 2 fois. (6622)

PERDU

LA PERS. qui a trouvé manchon renard Adnake, lundi 22, vers 7 h. soir, dans tram 82 trajet rue Rogier-place Verbockhoven, a été reconnue et suivie. Prière rapporter au bette tram pl. Verbockhoven, sans être inquiétée jusqu'au 26; après, plainte sera déposée. (12218)

PERDU, vend. soir, griffon brab. pal. f. grasse, harn. rouge, env. Pot. r. des Bouchers. Rapp. cont. réc.: Café Négociants, rue de la Fourche. (15443)

PERDU chien berger, nom Gamin, gris foncé et bl., méd. 4072, rub. mauve au collier, mus. fermé. Rapp. b. réc. 420,, chaussée de Boendael, Ix. (12216)

PERDU vendredi soir entre 10 et 11 h., env. pl. Van Meenen, jeune lévrier femelle, gris bringué. A rapp. contre réc. : 51, av. Adolphe Demeur. (12217)

BAGUE
Dame ayant perdu bague, à l'Eden, r. Neuve, est priée de s'y présenter. (12219)

VENTES OU LOCATIONS

A LOUER bel appart. 2e ét., 8 pl. (4 si nécessaire) dans joli maison moderne. Terrasse sur jardins, électr., chauff. central. Prix de guerre, 50 fr. 3 pl., 60 fr. 4 pl. Visible t. les jours, 181, av. Albert, Brux.

Mme M. JARMAIN, r. de l'Arbre Bénit, 16, Ixelles, désire acheter maison à 1 ét., avec jardin, prix 10,000 à 15,000 fr. (12211)

Bas de maison
4 pièces, jardin, confort, 196, av. Daily. (12213)

A LOUER jolie maison. mod., 2 étages, b. jardin, stores, tent., gl., bien compl. 1,800 fr. 79, av. Michel Ange. Visible mardi, jeudi, samedi, 2 à 4. (15441)

CENTRE. — A louer **maison de rentier** Visible de 1 à 5 h., t. les jours. 27, r. de la Fontaine, 27. (12212)

FAM. tranquille, trois pers., dem. meub. quartier Montjoie, Vert Chasseur, Observatoire. Ecr. 54, av. Hanoir, Uccle. (12214)

CHIENS - CHEVAUX - VOITURES

Trouvé petite chienne bruxelloise. S'adresser 291, rue des Palais. (6696)



"Une Bonne Selle!"
est toujours occasionnée par la
"Pilule Librine" *laxative, purgative, anti-bilieuse qui*
"Libère le ventre et guérit"
elle est souveraine contre toutes maladies et affections découlant de la constipation.
En vente dans toutes bonnes pharmacies au prix de fr. **3.50** *le flacon de 50 pilules et fr.* **0.50** *la boîte d'essai.*
LABORATOIRE NATIONAL BELGE (6509)

BULLETIN IMMOBILIER DU MESSAGER DE BRUXELLES

Paraît le MARDI et le VENDREDI

BUREAUX OUVERTS DE 9 1/2 A 11 1/2 HEURES

A VENDRE

16. — Maison de rentier av. jardin, 2 ét. rue du Chimiste (Porte d'Anderlecht). Prix 700 francs.

18. — Propriété-villa, écurie, garage, poulailler, bosquet, étang poiss., nombreux arbres fruitiers, parc de 6,000 m. c., 5 m. tram Brux., **110,000** francs.

19. — Maison de rentier, à Saint-Gilles, rue d'Ecosse, **22,000** francs.

34. — **De Hal à Enghien.** — Vaste propriété de 34 hectares, 42 ares, 40 c., comprenant 32 hectares de bonnes terres et un bois en plein rapport de 2 1/2 hectares. Il n'y a pas de bâtiment. Le tout formant un ensemble situé sur le territoire d'une commune agricole entre Hal et Enghien. Convient pour élevage ou pour l'établissement d'une ferme. A vendre en bloc au prix de 200,000 francs. S'adresser pour plus amples renseignements au Département Immobilier du « Messager de Bruxelles ».

35-36. — A vendre : 1. Magnifique propriété villa-ferme, à 12 km. de Bruxelles, proximité tram, avec jardin, verger, serres, orangerie, prairies et garage; le tout en plein rapport et d'une contenance de 2 hectares environ. Prix : 65,000 francs. 2. Propriété d'env. 5 hectares, à 12 km. de Bruxelles, comprenant terres et bois, création très facile d'un étang d'un hectare. Il n'y a pas de bâtiment. Cette prop. a 150 mètres à front de route. Prix : 75,000 francs. S'adresser au Département Immobilier du « Messager ».

37. — Jardin de 550 m. c., bien arboré, eau, gaz, électr., tram, près **Observatoire, 7,500** francs.

38. — Magnifique campagne, à 10 m. tram Bruxelles; splendide habitation, chauffage central, gaz, électricité, écuries, remises, serres et dépendances, avec jardins arborés (un hect. environ). Facilités de paiement, **130,000** francs.

39. — Propriété comprenant maison avec dépendances et bonnes terres d'une contenance de 5 hectares 54 ares, canton de Lennick-Saint-Quentin. Prix : 39,800 fr. S'adr. au Département Immobilier du « Messager ».

A VENDRE OU A LOUER

43. — Maison moderne à 2 étages, rue des Semeurs, à Etterbeek. Prix : 25,000 fr. Location 800 fr.

40. — Luxueux hôtel de maître, de construction récente, situé dans la plus belle avenue de Bruxelles; garage, écurie, gaz, électricité, eau chaude et chauffage central. Superficie 8 ares.

Prix de vente : 460,000 fr. Facilités de paiement. Prix de location : 10,000 fr. pendant la guerre. Ensuite 15,000 fr.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Département Immobilier du « Messager de Bruxelles ».

41. — **Charmant petit Hôtel de maître,** à Ixelles, quartier Louise, composé comme suit : sous-sols, 3 caves à charbon, 3 caves à provision, 1 place chauffage. Rez-de-chaussée : grand vestibule carrossable, hall d'entrée, bureau, cuisine, lavatory. Bel étage : salle à manger, salon, fumoir, office, lavatory. 1er et 2e étages : 3 chambres spacieuses, salle de bain, lavatory. 3e étage : 3 chambres et grenier au-dessus. Gaz, électricité, eau, chauffage central, nettoyage par le vide à tous les étages. Emplacement pour garage et jardin. Prix : 75,000 francs. S'adr. au Département immobilier du « Messager ».

42. — Maison somptueusement construite et décorée, située sur un boulevard central de Bruxelles, garnie d'un mobilier luxueux et muni de tout le confort moderne et d'un ascenseur. A louer garni : 20,000 francs; non garni : 12,000 francs. On peut traiter avec option d'achat. S'adr. au Département Immobilier du « Messager de Bruxelles ».

IMMEUBLES A LOUER

16. — Maison de rentier av. jardin, 2 ét., env. porte d'Anderlecht, prix de guerre, **700** francs.

17. — Maison avec atelier, convenant spécialement pour photographe, située rue des Foulons, comprenant sous-sols, rez-de-chaussée et deux étages, eau et gaz. Prix : 2,000 francs pendant la guerre. S'adresser au Bulletin Immobilier du « Messager ».

ACHATS D'IMMEUBLES

1. — On dés. acheter immeubles de bon rapport, à Bruxelles ou faubourgs. (S'adr. au Dép. Immobilier du « Messager ».)

4. — On désire acheter terrains et bois de 50 hectares au moins, avec ou sans constructions. (S'adr. au Dép Immob. du « Messager ».)

6. — Maison de commerce (modes et fournitures, Saint-Gilles, bonne situation, chauss. d'Alsemberg; loyer de guerre, 1,200, sous-loc. 850; reprise 2,500 fr. S'adr. au Département Immobilier du « Messager ».

COMMERCES A CEDER ET A REPRENDRE

6. — Maison de commerce de modes et fournitures à céder dans quartier très commerçant de Saint-Gilles. Loyer de guerre 1,200 francs. Sous-loc. 850 fr. Prix 2,500 francs.

Immeubles en rente viagère. — Capitaliste achèterait contre bonne rente viagère, immeubles situés de préférence dans la partie haute d'Ixelles. S'adr. au Département Immobilier du « Messager ».

Cabinet Robert
Droit civil et commercial
Boulevard de la Senne, 109, Bruxelles
Conseils de droit. Prix : 1 fr.
Entreprise de procès (3852)
Rédaction de contrats. (1 à 5 heures.)

CHAUSSURES
de chasse fr. **42.50**, doub. semelle croupon. Bottines de ville pr hommes depuis **22** fr. pr dames, dep. **16** fr., pr enfants fr. **12,50**
19, RUE DES FABRIQUES, BRUXELLES (6034)

COMPTOIR D'ECHANGE
Avez-vous quelque chose à vendre?
VENEZ NOUS VOIR (3660)
42, rue de Laeken, 42, Bruxelles

CHARBONS Tout venant, Têtes de moineaux, Coke, Anthracites.
Fourniture immédiate 16 r. Eug. Catloir, Ixel.

GRAND SOUS-SOL DISPONIBLE — **HENRI KERS** Rue Marché aux Poulets, 45 — **BUREAU N° 1** — BRUXELLES-CENTRE

ACCOUCHEUSE Diplômée Ex-interne des hôpitaux
88, RUE DE LA VICTOIRE (Por. de Hal) BRUXELLES

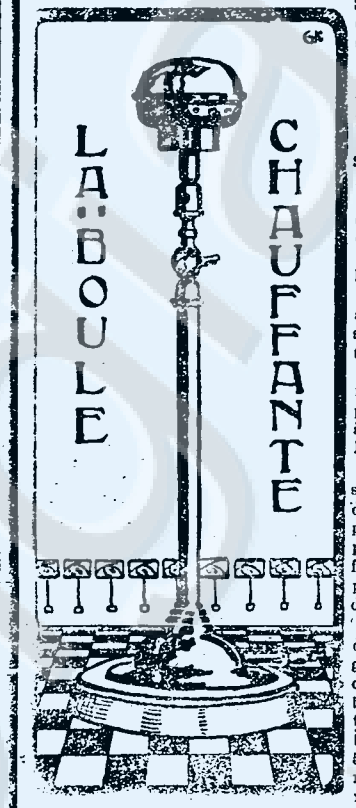
SIROP CLÉDA
au Lactophosphate de chaux créosoté, le seul vrai **REMEDE** des maladies chroniques de la poitrine. **Fr. 3.50 le flacon.**

ANÉMIQUES
guérissez vos pâles couleurs par le **SIROP YULNO** à l'Hémoglobine, **fr. 3.50 le flacon** dans toutes les pharmacies. Demander les seuls produits Belli. (1976)

Lustres-Bronzes-Vases
COLLECTION MERVEILLEUSE
A VENDRE
à des prix extrêmement avantageux
342, Chaussée d'Helmet
TRAM 56 6568

Chauffage économique au Gaz!

3 centimes à l'heure!



Supprimez vos foyers à grande consommation et économisez le gaz en employant « La Boule Chauffante », qui ne brûle que 250 litres de gaz en une heure. Plus de mille appareils en usage à Bruxelles.

La Boule Chauffante
Sans odeur! Placement instantané!

La question du chauffage des petits locaux a préoccupé de tous temps les gens soucieux d'économie, de propreté et d'hygiène.

Le nouvel appareil, « La Boule Chauffante », sera agréé par tous en raison de son rendement calorique extraordinairement élevé. En 15 minutes, une pièce de 50 mètres cubes verra sa température s'élever de 10° (de 8° à 18°) à raison de 3 centimes l'heure.

« La Boule Chauffante » sur pied, comme l'indique le dessin ci-contre, ne prend pas plus de place qu'une lampe ordinaire et ne coûte que fr. 8.75. Un support spécial peut s'y adapter, permettant de cuisiner très rapidement.

« La Boule Chauffante », d'un format un peu plus grand, peut chauffer des places de 80 à 100 mètres cubes, sans que la consommation dépasse 5 centimes à l'heure. Prix sans pied, fr. 5.75; avec pied, 10 fr. La maison se charge du placement.

La "Boule Chauffante" ne se vend à Bruxelles qu'au
Comptoir spécial d'Articles de Ménage
GROS CAMILLE CHARLIER DÉTAIL
114, Chaussée d'Ixelles. — 2, Rue de la Paix
GAZ — ELECTRICITE

ACHAT DE Vieux Dentiers
57, r. de la Couronne, 57

A CEDER
Bonne Papeterie
petit loyer, bien située, chiffre d'affaires prouvé. Reprise : 3000 fr. Matériel : 1500 fr. Marchandises au gré du preneur. Ecrire bur. du journal : Papeterie A. L. F.

MASSAGE
de 11 à 8 h., 30, rue d'Arenberg, entresol; entr. dir. (6274)

ENSEIGNEMENT
COURS de brasserie. Traductions techniques angl., all., par ingénieur brass. V. Paque, rue Lemmé, 11, Anvers. (12215)

L'IMPRIMERIE
FINANCIÈRE ET COMMERCIALE
(Société anonyme)
Entreprend tous genres de travaux
Journaux — Brochures — Éditions
Travaux de luxe pour le Commerce et pour l'Industrie
Lithographie — Catalogues — Affiches
1, Quai du Chantier, 1 **Bruxelles**



SPECTACLES

ALHAMBRA. — Relâche.
BOIS-SACRE. — A 8 h., « L'Ami Fritz ».
BONBONNIERE. — A 7 h. 1/4, « Divorçons ».
BOURSE. — Relâche.
FOLIES-BERGERE. — A 7 h., « Le Roi des Montagnes ».
GAITE. — A 7 h., « Tu viens, Chou? », revue.
GALERIES. — A 7 h., « La Jeunesse de Louis XIV ».
MOLIERE. — A 7 h., « La Course du Flambeau » (dernière).
NOUVEL ALCAZAR. — A 7 h., « Les Family Klepkens ».
OLYMPIA. — A 7 h. 1/4, « Le Bourgeon ».
PALAIS DE GLACE. — A 7 h., « Joujou ».
SCALA. — A 7 h., « La Poupée ».
THEATRE FLAMAND. — Relâche.
VIEUX-BRUXELLES. — A 7 h. 3/4, « Grigri ».
WINTER-PALACE. — A 7 h., « La Rafale ».
MAJESTIC CINEMA, boulev. du Nord. — Programme de famille. Orchestre de 1er choix.
SPLENDID CINEMA. — « Le Chemin de la Vie », etc., etc.

Imprimerie Financière et Commerciale, 1, Quai du Chantier, Bruxelles.